

Chevrette dicte un ultimatum aux Micmacs

Les dissidents ont jusqu'à ce midi pour cesser leur occupation de la scierie

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le ministre responsable du dossier autochtone, Guy Chevrette, donne jusqu'à ce midi aux dissidents micmacs de Listuguj (Restigouche) pour accepter une entente et mettre fin à l'occupation illégale d'une scierie en Gaspésie.

M. Chevrette a transmis hier une lettre en ce sens au leader des dissidents, Gary Metallic. En cas de refus, M. Chevrette avertit que « la récréation sera finie, le travail va reprendre et nous prendrons les moyens juridiques et légaux nécessaires ».

Le groupe minoritaire de dissidents, qui n'a pas l'appui du conseil

de bande, occupe depuis 10 jours la route qui mène à la scierie GDS de Pointe-à-la-Croix, paralysant les travaux de cette scierie et condamnant au chômage la centaine de travailleurs qui y exercent leur emploi.

M. Chevrette a insisté sur le fait que son négociateur spécial dans le conflit, Bernard Mathieu, en était

venu à une entente officielle avec le conseil de bande dûment élu de Listuguj et son chef, Ronald Jacques. « Nous travaillons avec les gens de la communauté démocratiquement élu », a dit M. Chevrette.

L'entente signée avec le conseil de bande micmac octroie à ce dernier des droits de coupe annuels pour 10 000 mètres cubes de bois. Ce bois pourra être revendu aux scieries avoisinantes.

M. Chevrette a fait également une proposition parallèle aux dissidents de M. Metallic. Cette proposition suggère d'indemniser les travailleurs pour le bois coupé illégalement jusqu'à maintenant sur les terres publiques.

« J'espère que vous et votre groupe accepterez cette offre valide jusqu'à jeudi midi et que vous donnerez suite à cette ouverture. Il y va de l'intérêt de l'ensemble de la population régionale », écrit M. Chevrette dans une lettre à M. Metallic.

Ce dernier détenait jusqu'en juin dernier les droits de coupe pour 10 000 mètres cubes par année, mais ces droits lui ont été retirés au profit du conseil de bande. M. Metallic n'avait pas payé ses droits de coupe de l'an dernier, et devrait 115 000 \$ en arriérés, a soutenu le ministre Chevrette.

« Je souhaite que la communauté micmac comprenne la perche que l'on tend, même à leurs dissi-

dents », a dit le ministre qui admet d'autre part « la fragilité du climat social » dans ce coin du Québec.

On compte 4000 Micmacs en Gaspésie, dont 2800 à Listuguj, 800 à Gesgapegiag (Maria) et 400 autres répartis dans le secteur de Gaspé.

D'autres membres de cette nation habitent les provinces maritimes, notamment le nord-est du Nouveau-Brunswick.

En 1982, la nation micmac avait signé une entente avec le gouvernement dans un autre dossier alors très litigieux, la pêche au saumon sur les rivières de Gaspésie.



Durhane Wong-Rieger, présidente sortante de la Société canadienne de l'hémophilie

Neuf Canadiens sur dix appuient les victimes du sang contaminé

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Les victimes de l'hépatite C repartent en guerre. Fortes de l'appui d'une majorité écrasante de la population canadienne, elles pressent les premiers ministres des provinces réunis à Saskatoon de s'unir pour forcer Ottawa à indemniser toutes les victimes du sang contaminé.

Tombées tranquillement dans l'oubli en cette période de pause parlementaire, les victimes du scandale du sang sont revenues à la charge hier, avec un sondage commandé par la Société canadienne de l'hémophilie.

L'appui de la population canadienne est non-équivoque : 83 % des personnes interrogées pensent qu'il est injuste de laisser à l'écart les victimes d'avant 1986, révèle un sondage ICR National Data Collection mené la semaine dernière auprès de 1640 Canadiens.

Et près de neuf Canadiens sur dix (89 %) croient que toute personne ayant contracté l'hépatite C par du sang contaminé devrait recevoir compensation.

La présidente sortante de la Société canadienne de l'hémophilie, Durhane Wong-Rieger, estime que les gouvernements n'ont « plus d'excuses » pour justifier leur refus d'indemniser l'ensemble des victimes de l'hépatite C.

Le dossier a assez trainé, répondent clairement les Canadiens. Plus de neuf personnes sur dix (92 %) estiment en effet qu'il est urgent que les gouvernements règlent le dossier afin que les victimes puissent commencer à recevoir une aide financière.

Un Canadien sur quatre croit que la responsabilité de compenser les victimes du sang contaminé revient d'abord au gouvernement fédéral. Près d'un quart de la population estime que cette responsabilité est plutôt celle de la Croix-Rouge.

La formule de compensation retenue par le gouvernement fédéral et les provinces, le printemps dernier, laisse perplexes bon nombre de Canadiens.

Dans une entente intervenue à la fin mars après huit mois de négociation, Ottawa et les provinces s'engageaient à verser 1,1 milliard à quelque 22 000 Canadiens contaminés entre 1986 et 1990.

Sentant la réprobation populaire prendre de l'ampleur, le gouvernement ontarien de Mike Harris et celui de Lucien Bouchard ont décidé dans les jours suivants d'élargir les compensations à toutes les victimes.

Tournant le dos à Ottawa, Queen's Park avait décidé d'ajouter entre 100 et 200 millions et Québec 75 millions au programme fédéral-provincial de 1,1 milliard pour inclure les personnes infectées avant 1986 par l'hépatite C.

Dans la foulée, la Colombie-Britannique a joint les deux plus grandes provinces, renvoyant au gouvernement fédéral l'odieux d'un plan de compensation dénoncé à travers tout le pays.

La stratégie semble avoir été efficace pour les trois provinces. Selon les données du sondage, 55 % des Canadiens ne comprennent pas pourquoi les victimes infectées avant 1986 n'ont eu droit à aucune compensation.

Une majorité significative de Canadiens croient aussi que les personnes infectées par un partenaire victime d'une transfusion contaminée devrait avoir droit au programme d'indemnité.

En cas de désaccord avec la formule de compensation proposée, les victimes devraient avoir le choix de se retirer du programme et d'intenter des poursuites judiciaires, croient une majorité de Canadiens.

Le front commun: « La seule façon de forcer Ottawa à s'écraser »

Bouchard se méfie des subterfuges du gouvernement fédéral

KATIA GAGNON
SASKATOON

Le gouvernement fédéral sera carrément mis en échec par les provinces si ces dernières maintiennent leur front commun sur la question de l'union sociale à l'issue de la conférence de Saskatoon, estime le premier ministre Lucien Bouchard.

« Si le front commun se maintenait entre les provinces, le fédéral n'aurait pas le choix, il serait obligé de reculer. Il y aura entente (avec le gouvernement fédéral) si les provinces maintiennent leur poids politique ensemble. C'est la seule façon de forcer le fédéral à s'écraser », a-t-il déclaré, juste avant de s'envoler pour Saskatoon.

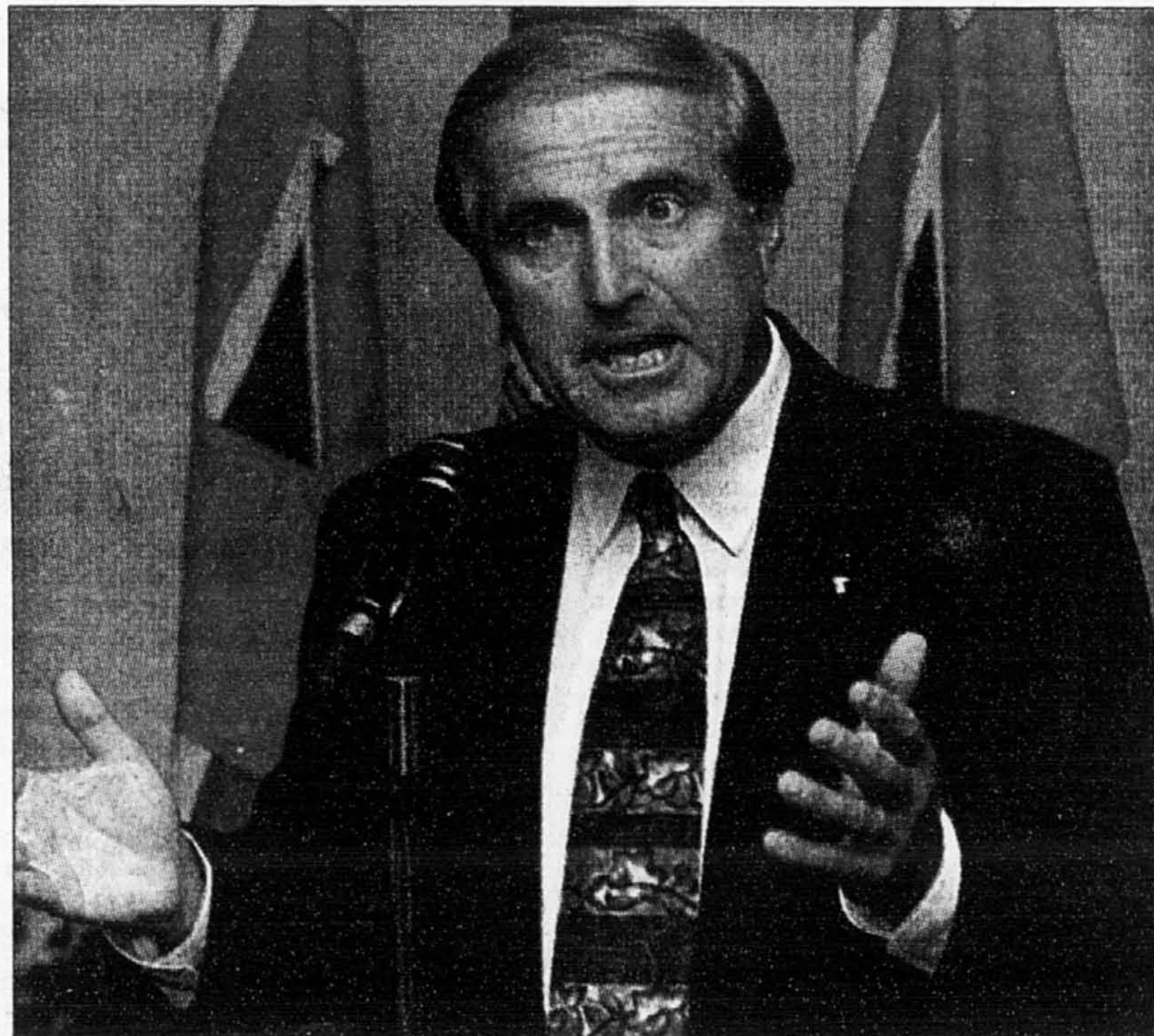
M. Bouchard, qui hésitait encore, il y a quelques semaines, à parler d'un front commun interprovincial, indique maintenant que le Québec mettra « tout son poids » dans cette alliance avec le reste du Canada. « On va tout faire pour que les provinces résistent aux tentatives de division », lance-t-il.

Et des tentatives de division, il y en aura, prévoit le premier ministre. « Ma préoccupation, c'est que la position des provinces tienne. Que le fédéral ne réussisse pas, avec les manoeuvres qui lui sont coutumières, à altérer cette solidarité. Mais je crains ces subterfuges, ces vieilles recettes du fédéral, qui jusqu'à présent ont été efficaces, il faut en convenir. »

Déjà, M. Bouchard s'inquiète de la position de la Saskatchewan, dont le premier ministre paraît prêt au compromis avec Ottawa. « J'ai trouvé M. Romanow un peu mou à la suite de sa rencontre avec M. Chrétien », dit-il.

D'ailleurs, dès leur arrivée à Saskatoon, plusieurs premiers ministres émettaient prudemment des réserves sur la position commune des provinces. « J'ai des préoccupations et je veux qu'on y réponde avant de signer quoi que ce soit », a lancé le premier ministre terre-neuvien Brian Tobin, se portant à la défense du pouvoir fédéral de dépenser qui a permis l'élaboration de nombreux programmes sociaux au Canada. Le gouvernement fédéral est un partenaire majeur et ne pourra être mis de côté, a renchéri Roy Romanow.

« Le Québec vient d'embarquer dans le train lancé par les provinces, j'espère qu'on ne s'y retrouvera pas tout seul » a rétorqué Lucien Bouchard en débarquant à Saskatoon, exprimant le solide scepticisme qui règne au sein de la délégation québécoise sur la volonté réelle des provinces à soutenir un affrontement avec Ottawa sur la question de l'union sociale.



L'hôte de la conférence des premiers ministres, Roy Romanow, a rencontré la presse, hier, avant le début de la réunion de Saskatoon.

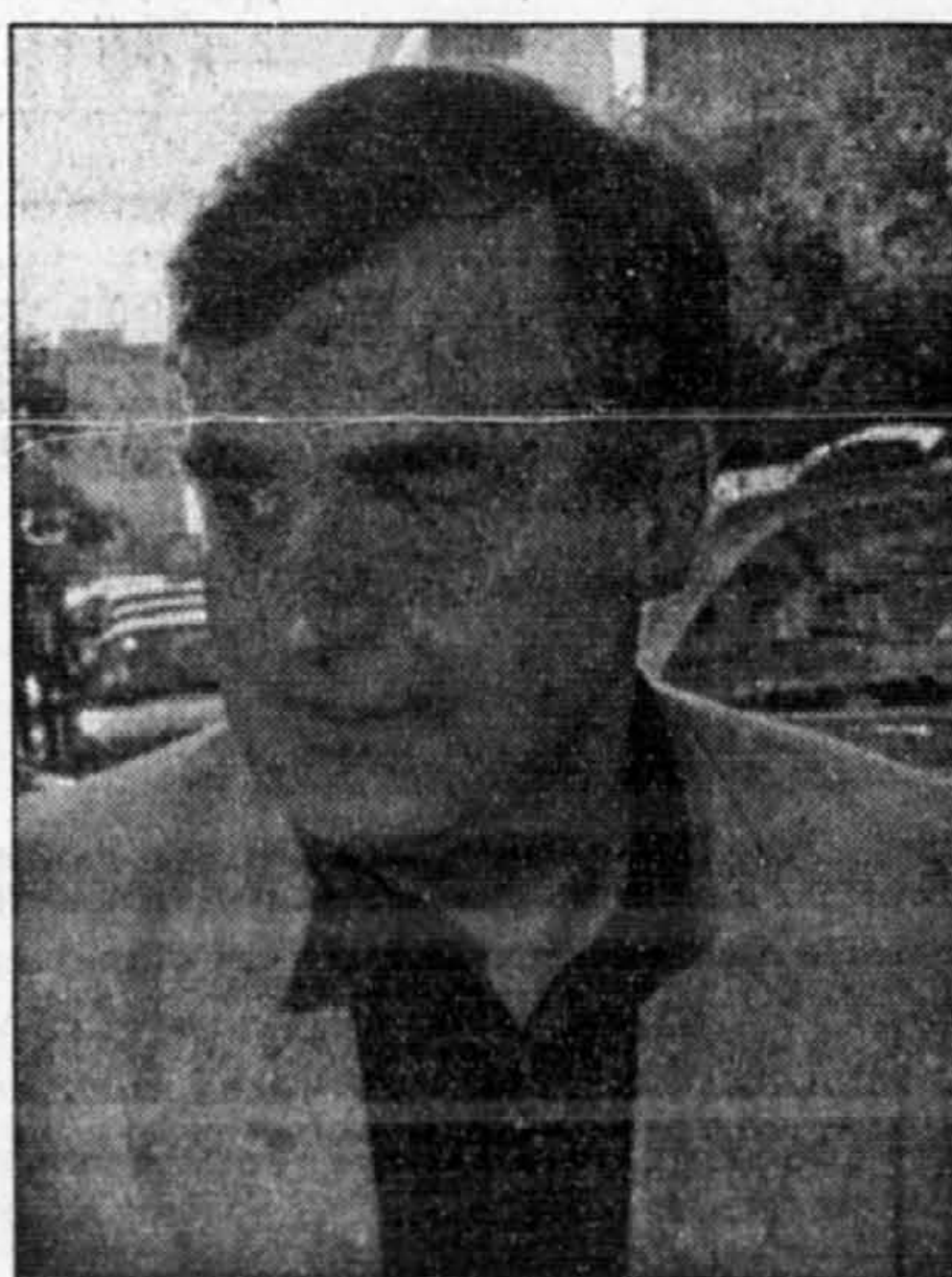
À l'image de la rencontre entre MM. Romanow et Chrétien, la semaine dernière, où les deux premiers ministres ont fait leur possible pour calmer le jeu, les provinces seront tentées, plutôt que de provoquer des flammèches avec le gouvernement fédéral en maintenant fermement leur position initiale, de noyer le poisson en mettant sur pied des comités de travail dotés d'échéanciers assez larges, estime-t-on à Québec.

C'est qu'Ottawa, de son côté, semble tout à fait réfractaire à l'idée de monter dans le train des provinces. Avant-hier, le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, déclarait qu'« il n'y avait aucune possibilité d'entente sans compromis de la part des provinces. » Mais Ottawa et les provinces « continuent de négocier », ajoutait-il laconiquement hier.

« Tout compromis n'est pas acceptable s'il altère les principes fondamentaux », répliqua Lucien Bouchard. Le premier ministre québécois porte d'ailleurs un jugement très sévère sur les velléités d'interventions fédérales dans les champs de

compétence provinciaux. « On n'a jamais vu d'attaques d'une telle ampleur de la part du fédéral, une telle volonté brutale de s'imposer dans les champs de compétence provinciaux. Même Pierre Trudeau n'était pas allé aussi loin. Les provinces en sont donc venues à la conclusion qu'il fallait mettre un holà à tout cela », de souligner M. Bouchard.

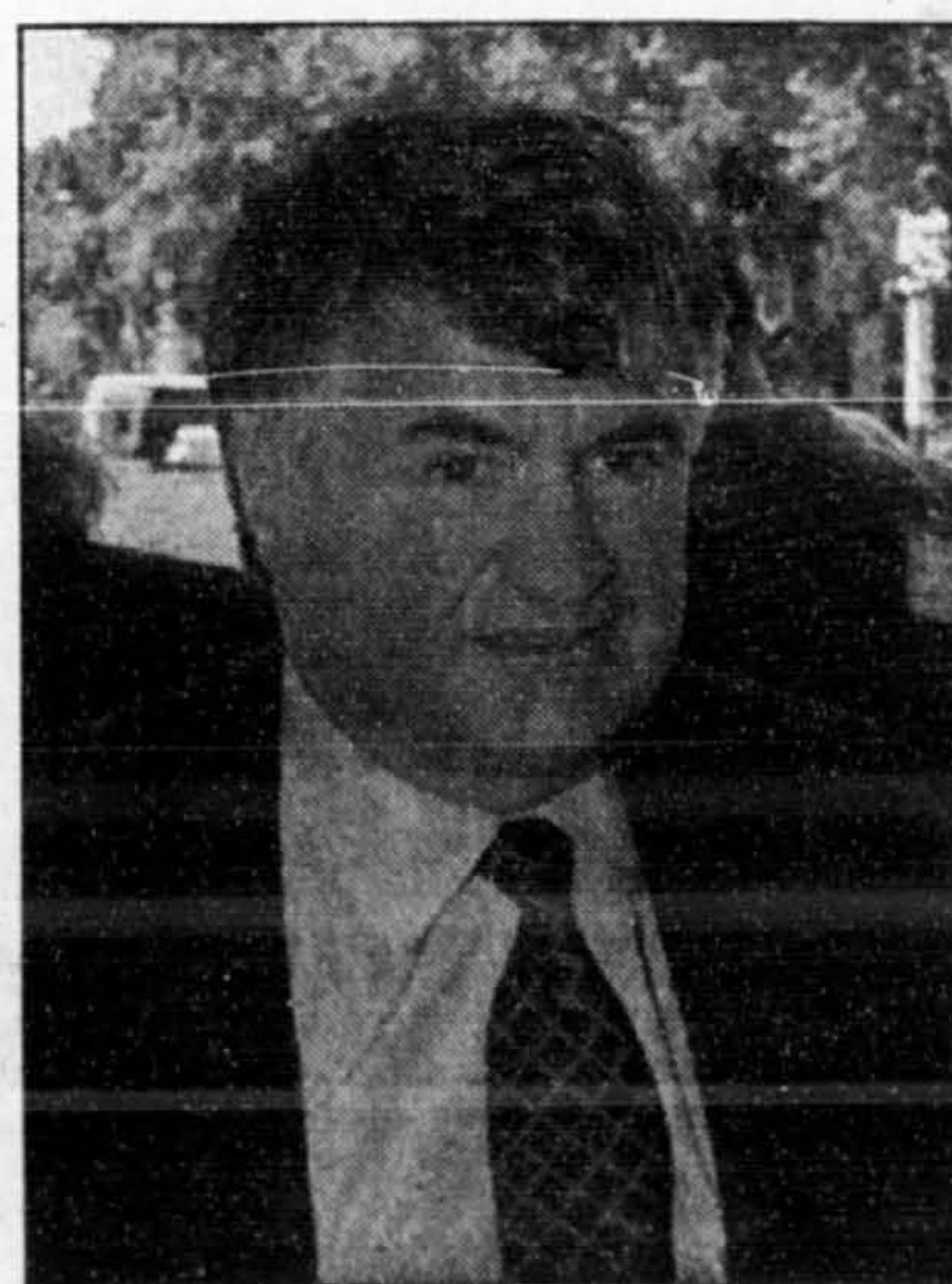
Dans leur proposition adoptée en juin — en l'absence du Québec mais à laquelle M. Bouchard a depuis donné son appui — les provinces exigent donc du gouvernement fédéral qu'il renonce à établir de nouveaux programmes dans les champs de compétence provinciaux, à moins que la majorité des gouvernements provinciaux ne donnent leur accord. Si l'un d'entre eux était dissident, il pourrait alors obtenir pleine compensation de la part d'Ottawa, tout en s'engageant à dépenser cet argent à peu près dans le même secteur, une condition avec laquelle le Québec est prêt à vivre.



Lucien Bouchard



Brian Tobin



Russell MacLellan

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT

MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Les criminels du Kosovo

L'armée yougoslave continue sa campagne contre la population albanaise du Kosovo et son armée de libération. L'OTAN prépare sa riposte pour chercher à maintenir la paix. Mais elle est gênée par deux considérations de la plus grande importance : elle ne sait pas quelle solution mettrait fin au conflit et elle ne sait pas quels moyens utiliser pour l'imposer.



Frédéric Wagnière

Les efforts de l'OTAN pour ramener le président yougoslave Slobodan Milosevic à la raison sont, par conséquent, vains. Il refuse de se laisser intimider, et les menaces le poussent plutôt à réaliser ses objectifs pendant qu'il en est encore temps.

L'indécision de l'OTAN est compréhensible, car il n'est pas facile de trouver un moyen terme entre deux choix totalement inacceptables. L'objectif de Belgrade est d'imposer sa loi par la force dans la province récalcitrante. Mais cela revient à la violation

des droits de la majorité albanaise du Kosovo — une violation si massive que l'existence de cette communauté ethnique est en danger.

L'objectif des Kosovars, l'indépendance, n'est guère meilleur. Il doit quand même y avoir une limite à la balkanisation, même dans les Balkans. Un Kosovo indépendant serait un état essentiellement instable de plus dans la région, parce qu'il est incapable de surmonter sa pauvreté. L'Albanie, la Bosnie et la Macédoine doivent leur existence à des appuis étrangers, parce qu'on redoute l'effet sur la politique régionale et le flot de réfugiés en Europe de l'Ouest s'ils devaient s'effondrer. Des pays comme la Grèce et la Bulgarie craignent ces pays qui sont moins

L'objectif des Kosovars, l'indépendance, n'est guère meilleur. Il doit quand même y avoir une limite à la balkanisation, même dans les Balkans.

une menace qu'une source constante de tensions ethniques et religieuses. Et si l'on ajoutait le Kosovo à ce capharnaüm, pourquoi pas le Monténégro, qui au moins a été indépendant jusqu'en 1919, et le Sandjak de Novi Pazar ?

La solution qui conviendrait à l'OTAN serait un Kosovo autonome dont tous les droits seraient respectés scrupuleusement par Belgrade — une sorte de Grande Serbie au visage humain. C'est aussi une solution que la Russie serait capable d'accepter, elle qui craint qu'un morcellement de la Serbie soit un fâcheux précédent pour sa propre souveraineté dans des régions comme la Tchétchénie. Mais cela exigerait le départ du président Slobodan Milosevic et de son régime corrompu.

Les Serbes ne s'empressent pas de se débarrasser de celui qui incarne leur nationalisme sans se soucier de leur bien-être ni du développement économique. Et les sanctions économiques des Nations unies ont appauvri les Serbes tout en laissant le régime de Belgrade dans l'indifférence, car beaucoup se sont enrichis grâce à la contrebande.

C'est justement ce mépris du droit et des personnes qui rend le régime vulnérable. Le Tribunal pénal international (TPI) a juridiction sur le Kosovo, car son mandat s'étend à l'ensemble de l'ex-Yougoslavie. L'épuration ethnique qui s'y déroule est ponctuée de crimes contre l'humanité, commis par des officiers serbes.

Le TPI a commencé son travail, sur les crimes commis en Bosnie, avec beaucoup de lenteur parce qu'il a d'abord dû s'organiser, puis trouver les témoins et arrêter les accusés. Dans le cas du Kosovo, cela pourrait se passer beaucoup plus vite, surtout si le tribunal manifeste clairement son intention. Mais pour le faire, le TPI a besoin de l'appui de l'OTAN, notamment pour arrêter les criminels. Or l'OTAN n'a pas encore réussi à mettre la main sur les pirates criminels de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic.

Leur arrestation et celle de personnes coupables de crimes commis actuellement au Kosovo sembleraient la discorde parmi les dirigeants serbes et pourrait encourager les Serbes qui pensent qu'une solution juste et pacifique est encore possible.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Notre pauvre dollar

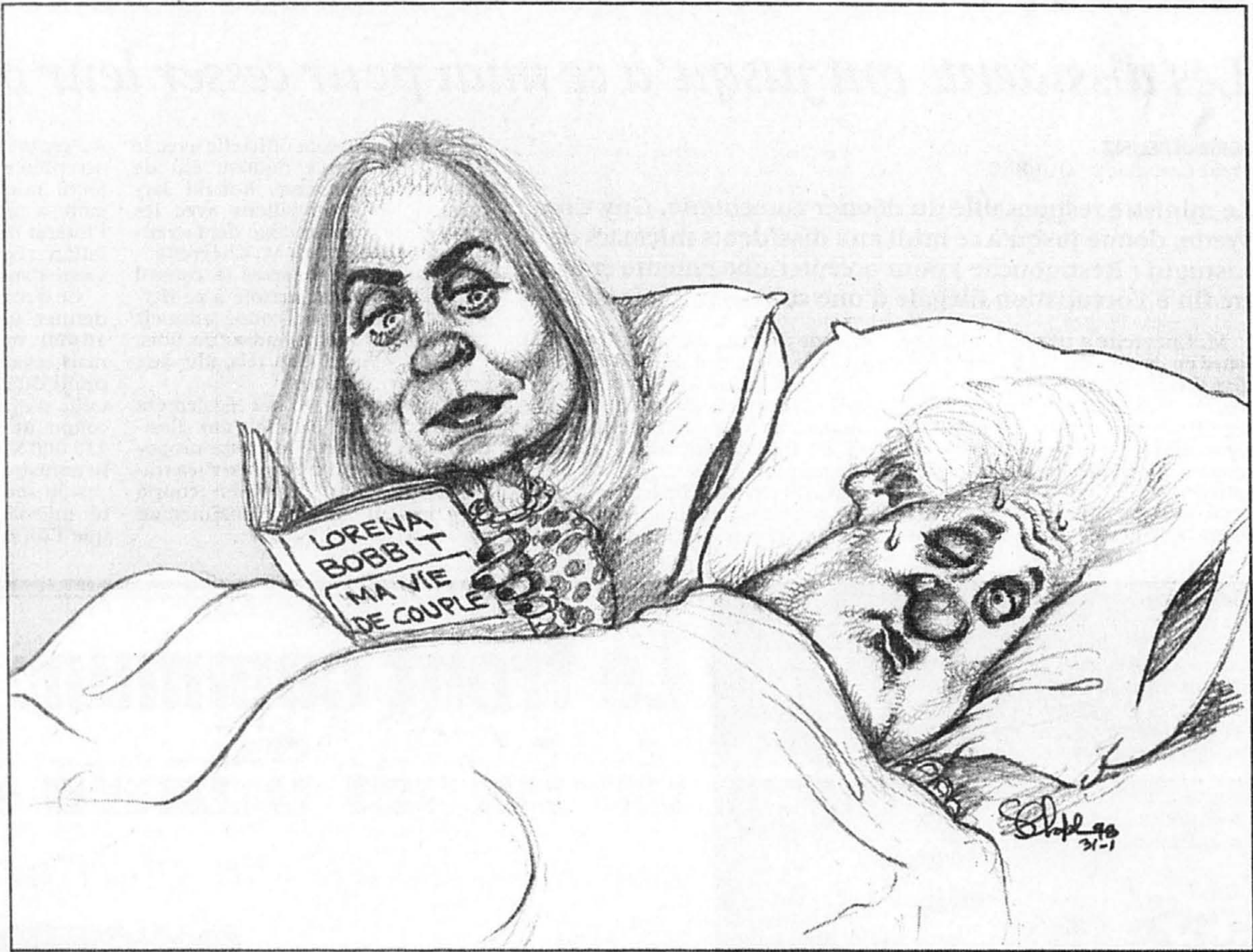
Nous avons finalement atteint notre objectif, un dollar qui reflète honnêtement le statut de notre pays. Un dollar socialiste pour un pays de plus en plus socialiste. Nous devrions nous en réjouir au lieu de nous morfondre et de nous lamenter. Notre dollar reflète l'opinion mondiale sur notre capacité de gérer notre économie. Si le monde voyait un peuple fort et déterminé, il appuierait notre dollar. Malheureusement il nous voit de plus en plus faible, un peuple dolé. C'est nous, chaque individu, qui fait la force d'un pays, les gouvernements ne sont que de fidèles réflecteurs de leur électeur. Les gouvernements ne produisent absolument rien.

J'entends toutes sortes d'excuses pour mettre le blâme sur les épaules de quelqu'un d'autre quand en réalité la faute nous revient. Si le dollar est faible, c'est que nous avons été faibles et irresponsables. Mais ce n'est jamais de notre faute, étant donné que nous prenons jamais nos responsabilités, alors comment puisse être notre faute ? C'est la faute du fédéral, c'est la faute du provincial, c'est la faute de l'économie asiatique, c'est la faute des unions, c'est la faute des grosses compagnies, c'est la faute des PME, c'est la faute de la bourse japonaise et la faiblesse du yen, (...) Ce n'est jamais notre faute, c'est toujours la faute d'un autre. Nous trouvons toujours mille et une excuse et nous n'avons jamais. *Mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa.*

Le jour où nous accepterons nos responsabilités financières, nous aurons une économie fleurissante et un dollar stable et puissant. C'est facile. Nous devons arrêter de vivre comme des cigales et devenir des fourmis, il faut arrêter de vivre selon l'axiome de jouer maintenant et payer plus tard. Les gouvernements ne sont pas à blâmer : ils ne font que refléter la volonté de leurs électeurs. (...)

Louis-Hébert LAFONTAINE
Montréal

Chapleau en reprise



DROITS RÉSERVÉS

Opinions

Des hurluberlus face à Duplessis

RENÉ VIAU
collaboration spéciale

Le 9 août prochain marquera le 50^e anniversaire du lancement du Refus global. La Presse publie aujourd'hui le quatrième d'une série d'articles pour expliquer comment et pourquoi ce manifeste, presque devenu un mythe, était surtout un signe annonciateur de la Révolution tranquille.

« Ce soir nous allons prier pour la conversion de la Russie ! » Le cri de libération de Borduas tombait au beau milieu du radiophonique cha-pelet en famille ; de l'index romain qui censurait les lectures ; des idées étriquées de la bourgeoisie bien-pensante ; du luxe des presbytères ; du « patronage » des amis du régime.

Éclaireurs et francs-tireurs dans la grande nuit. Des hurluberlus ! À l'égard de ces iconoclastes automatistes qui contestent l'autoritarisme du régime Duplessis et la mainmise du clergé, l'amalgame est vite fait. Artistes, anarchistes, communistes : même combat ! Et l'anticommunisme de Duplessis est militant. N'avait-il pas déclaré ? « Tant que je serai premier ministre de la province, je n'endurerais pas d'entrée officielle, officieuse, camouflée ou déguisée des communistes dans Québec ». Il ne s'agissait pas que de fanfaronnades. Duplessis avait fait voter en 1938, la loi du cadenas qui s'appliquait chaque jour avec plus de zèle par la P.P.

L'année de la publication du *Refus global* les électeurs venaient de donner au « cheuf » une victoire confortable : 82 députés « bleus » contre 8 libéraux et 2 indépendants. L'Union nationale s'accaparaient 51,2 % du suffrage. Dans certaines églises, Franco et Salazar étaient cités en exemple.

Renvoyé, Borduas écrit une brochure de 40 pages : « Projections libérantes ». Dans ce plaidoyer biographique, Borduas meurtri, se vide le cœur. « Le régime craquait de partout, me disait en 1978 Pierre Gauvreau, lors de ces entretiens inédits avec tous les signataires. Mais personne ne voulait en prendre conscience. Il n'y avait pas de communication, de relais d'information. La pratique dans les journaux était de censurer ces choses-là, ne pas propager le mal et les mauvaises idées ». Entre 1945 et 1950, des conflits ébranlent le régime : Louiseville ; Asbestos. Ce n'est qu'un début. Avec la hausse du niveau de vie, en 1952 ce sont les grèves du textile à Valleyfield. 1954, Murdochville. Le matraquage est musclé. « Duplessis, raille Maurice Perron, traitait les intellectuels de « bouette ». Nous vivions en vase clos. Le contexte artistique était très pauvre. Les contacts avec l'extérieur commençaient à peine depuis la guerre. La liste des livres à l'index s'allongeait à l'infini. La majorité des ouvrages intéressants circulaient sous le comptoir. Il n'y avait pas non plus de cinéma valable. Les films étaient à 90 % américains. Tout cela à cause d'une censure idiote ».

« La littérature, soulignait Bruno Cormier, sortait à peine du roman régionaliste ». *Regards et Jeux dans l'Espace*, de Saint-Denis Garneau, date de 1937.

Avant le *Chaos*, d'Alain Grandbois, paraît en 1945. *Bonheur d'occasion*, de Gabrielle Roy, en 1947. Madeline Arbour : « On ne pouvait se procurer Dostoïevski ou des livres sur Van Gogh qu'en anglais ».

« On en rit maintenant, mais c'était loin d'être drôle. La société était complètement fermée. Lire Zola, c'est Mousseau qui accuse, vous cataloguait communiste. On avait peine à trouver *Les Trois Mousquetaires*, de Dumas. Il fallait une permission du directeur de conscience pour le lire. »

La riposte au *Refus global* viendra tout autant de leurs adversaires que de certains catholiques progressistes et des communistes. Le scandale n'éclate toutefois que dans quelques cercles. Ailleurs, c'est l'indifférence. « Nous étions coupés de tout appui », constate Barbeau. Avant de disparaître, *Combat*, l'organe du Parti communiste, ne comprend pas la position anarchiste du manifeste bien que le poète Gilles Hénault, dans le même journal, prend leur défense.

À l'opposé, un prêtre dominicain, Hyacinthe-Marie Robillard, dans *LA PRESSE*, manifeste contre le manifeste. *Time Magazine* consacre un article au manifeste. Les automatistes sont ridiculisés par Pierre Saint-Germain dans *Le Petit Journal*. Roger Duhamel, critique littéraire au *Montréal-Matin* s'attaque au *Refus global*.

Gérard Pelletier et André Laurendau, dans *Le Devoir*, dénoncent à la fois le manifeste et sa suite immédiate : le renvoi de Borduas. Les automatistes répliquent en se déclarant plus près « des cannibales qui appréhendent les missionnaires aux petits pois ». Jean-Paul Mousseau : « Nous étions cependant proches de certains catholiques de gauche, comme Pierre Vadboncoeur, entrés activement dans la lutte syndicale. Mais il y a eu des scissions ». Selon Barbeau, « ces catholiques-là étaient très seuls ». Il faut cependant comprendre, selon Barbeau, que les flèches automatistes étaient décochées avant tout contre les structures cléricales omniprésentes et dirigistes plutôt que vers la religion en soi. « Nous nous attaquions à l'obscurantisme, au jansénisme d'un pouvoir clérical qui avait adopté du puritanisme anglo-saxon une étroitesse d'esprit telle dans sa façon par exemple d'envisager la sexualité. Ces structures extrêmement moyenâgeuses dominaient un peuple qui arrivait mal à se défendre. C'était une forme de dictature qui maintenait les gens dans une ignorance complète ». Parallèlement, précise Mousseau, les automatistes, Borduas en tête, étaient conscients du caractère totalitaire du stalinisme. Pour eux, les communistes étaient les représentants locaux du Kremlin. « Borduas croyait à l'échec des révolutions. Franco, Staline... Ces systèmes étaient associés chez lui, à la grande fin de la chrétienté. Même si Marx était athée et matérialiste, pata-

doxalement, sa philosophie était, selon Borduas, proche du christianisme. En fait, nous étions sans doute plus anarchistes que nous le pensions. Il serait cependant plus juste de dire que nous étions libertaires ». Marcel Barbeau : « Le communisme représentait pour nous une autre forme de fascisme ». Marcelle Ferron précise : « Les communistes ont tenté de nous rallier mais nous avons refusé. Je dois dire pourtant qu'on était pas très informés de ce qui se passait là-bas ». Selon Pierre Gauvreau, cette position face au stalinisme n'était pas sans lien avec les débats qui agitaient les surréalistes parisiens à l'égard des communistes. « Nos revendications, rappelle Marcelle Ferron, portaient tout autant sur ce qu'on allait créer que sur le droit de créer ». Et elle ajoute. « Nous sentions une hostilité.

« On en rit maintenant, mais c'était loin d'être drôle. Lire Zola vous cataloguait communiste. On avait peine à trouver Les Trois Mousquetaires, de Dumas. Il fallait une permission du directeur de conscience pour le lire. »

Après le *Refus global*, on s'est tous retrouvés dans la vie ordinaire à subir des tas de vexations. Ce fut un ensemble de choses difficiles à décrire. »

« Il n'était même pas question d'enseigner, explique Mousseau, fiché par la police pour s'être rendu dans un pays du Pacte de Varsovie. « Nous étions en plein maccarthysme. Parce que j'ai exposé à Prague en 1948, il m'était difficile de trouver du travail. J'aurais eu la lèpre. Cela n'aurait pas été pire. Nous avions juste assez de moyens pour nous en sortir mais pas assez pour aller plus loin ».

Bruno Cormier, à l'époque, finissait ses études de médecine à l'Université de Montréal avant de se diriger vers la psychiatrie. À cause de ses prises de position, il dut s'inscrire à McGill puis à Londres pour ensuite revenir vers la communauté anglophone montréalaise. « Je crois que cela a été plus facile pour moi de ne pas retourner à l'Université de Montréal. Tout simplement parce que je ne sais pas ce qui serait arrivé. Il y avait un tel conservatisme alors dans des facultés comme la médecine. Cela a été une façon de sortir d'une tradition, d'en sortir, sans cauchemar... de se dissocier d'une majorité oppressante ». « Tout était bloqué », rappelle Marcel Barbeau.

Devant l'impasse de ce milieu insulaire, l'attraction des grands centres de l'activité et de la consécration artistique et intellectuelle se faisait d'autant plus brûlante.

Françoise Sullivan : « Notre rêve était d'aller à New York ou à Paris. Tout voir. Se nourrir. Beaucoup de nos sources étaient européennes. Tout à coup, à la fin de la guerre l'Europe s'est ouverte. On pouvait enfin y aller, s'embarquer. »

« Au Québec, si tu faisais de la peinture tu passais pour un contestataire, un fou ou un bizarre », lance Riopelle. Bisbille, asile ou exil ? Tout simplement, à Paris, la possibilité de faire connaître son travail. L'espoir d'en vivre.

DEMAIN : L'Automatisme à Paris

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



TIMOR

Négociations

Les ministres des Affaires étrangères portugais et indonésien ont annoncé hier qu'ils allaient discuter de l'autonomie du Timor oriental, ancienne colonie portugaise envahie par l'Indonésie en décembre 1975, puis annexée un mois plus tard. Cette annonce a été faite au siège des Nations unies à New York, qui a abrité pendant deux jours les discussions entre le chef de la diplomatie portugaise Jaime Gama et son homologue indonésien Ali Alatas. D'ici la fin de l'année, les deux parties discuteront des propositions indonésiennes selon lesquelles Djakarta accorderait une autonomie, mais conserverait la haute main sur la diplomatie, la défense extérieure et quelques prérogatives monétaires.

d'après AP

HAÏTI

Pour les victimes

Une délégation argentine conduite par le prix Nobel de la Paix 1980, Adolfo Perez Esquivel, a participé hier à Port-au-Prince à une manifestation rassemblant une centaine de victimes du coup d'État militaire du 30 septembre 1991 contre le président Jean Bertrand Aristide (1991-1996). Outre M. Esquivel, Mmes Mabel Gutierrez de la Fédération latino-américaine des associations de familles de défunts-disparus (FEDEFAM) et Nora Cortinas de l'association des Mères de la place de mai (Madres) ont également participé à la manifestation.

d'après AFP

CHILI

Contre Pinochet

Le juge chilien en charge de l'enquête sur les plaintes criminelles déposées à l'encontre de l'ancien président Augusto Pinochet a qualifié hier l'exécution de 72 prisonniers politiques en 1973 dans le nord du pays « d'homicides qualifiés ». « Des faits répréhensibles constitués du délit d'homicide qualifié existent », a indiqué le magistrat Juan Guzman Tapia dans les colonnes du quotidien *La Nación*. Selon l'avocat des familles des fusillés, Hugo Gutiérrez, à l'origine de la plainte contre l'actuel sénateur à vie et chef du régime militaire en place au Chili entre 1973 et 1990, cette exécution constitue « l'affaire dans laquelle Pinochet apparaît le plus directement impliqué ». Pinochet a nié toute responsabilité lors d'une conférence de presse le 16 juillet.

d'après AFP

ALGÉRIE

Des massacres

Au moins 29 personnes ont été tuées depuis dimanche dans l'ouest algérien (en particulier à Tiaret et Tlemcen) dans des massacres attribués aux islamistes armés. La persistance des attentats dans cette région tend à accréditer la thèse que la violence s'est déplacée depuis plusieurs mois de la Mitidja à l'ouest du pays où se seraient regroupés, selon la presse, les éléments les plus radicaux du Groupe islamique armé (GIA) autour de leur chef Antar Zouabri, traqué par les forces de sécurité et son rival Hassan Hattab qui lui dispute le leadership du mouvement.

d'après AFP

COLOMBIE

Raids meurtriers

Au moins 76 policiers et militaires ont été tués en Colombie au cours des deux attaques les plus meurtrières d'une campagne de grande ampleur lancée lundi par la guérilla contre les installations de l'armée et de la police, a-t-on appris de sources officielles. Le ministre de la Défense désigné par le président élu Andres Pastrana, dont le mandat débutera demain, s'est dit « déconcerté » par l'escalade des hostilités au moment où s'amorçait un dialogue de paix dans le pays.

d'après AFP

Autres informations
pages B4, B5 et B7

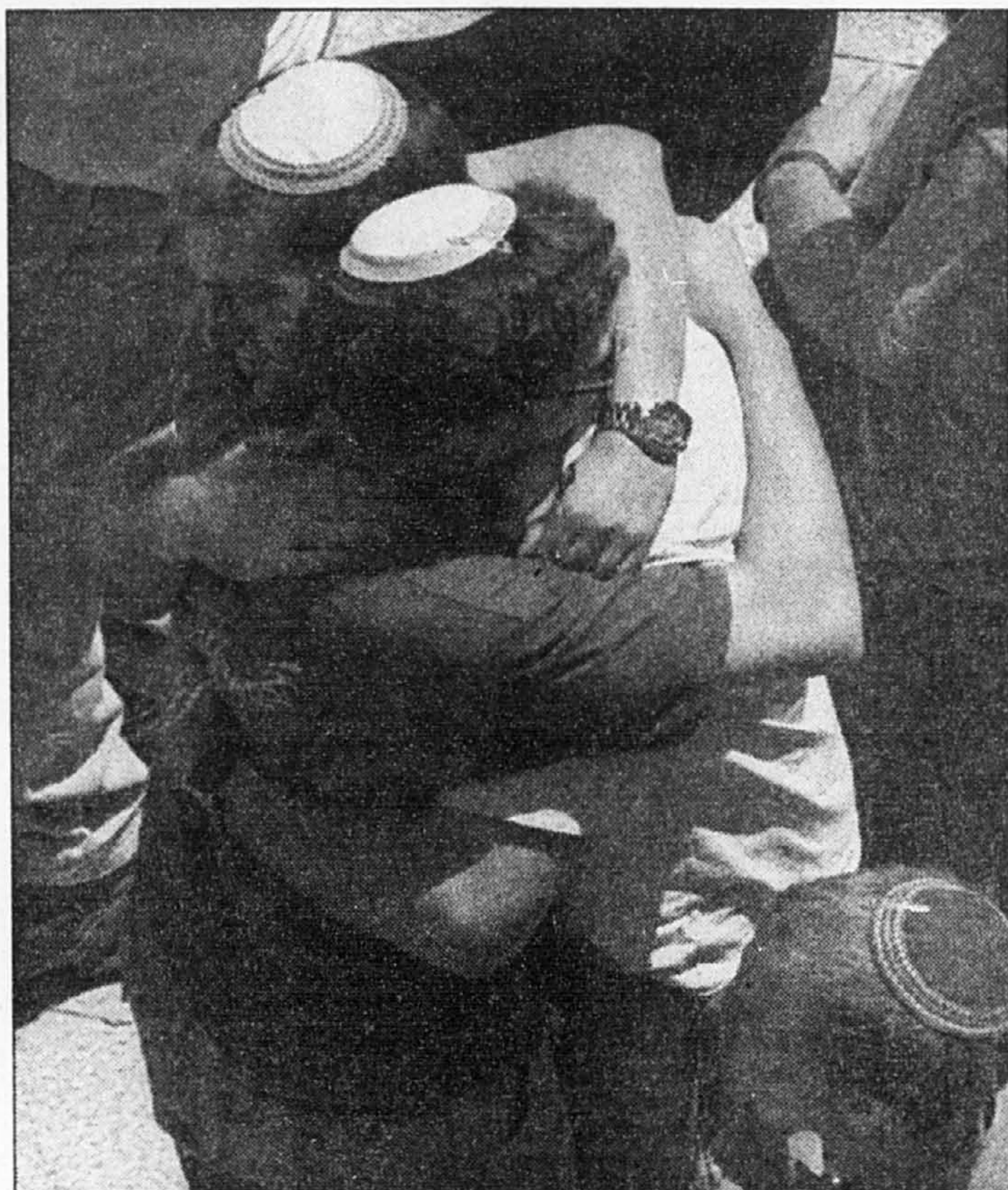


PHOTO EYAL WARSHAVSKY, AP

Les funérailles de deux colons juifs abattus à Itzhar ont eu lieu hier. L'extrême droite a profité de cet incident pour réclamer la suspension des pourparlers de paix avec les Palestiniens.

Arafat garde ses ministres corrompus

d'après AFP et AP
RAMALLAH, Cisjordanie

Le président palestinien Yasser Arafat a apporté du sang neuf à son gouvernement en nommant hier 10 nouveaux ministres, mais il a maintenu en poste les ministres les plus accusés d'incompétence ou de corruption.

Le caractère pléthorique du nouveau gouvernement — 34 ministres, dont huit sans portefeuille —, la domination accrue du Fatah, le parti d'Arafat, au sein du cabinet, et le maintien des ministres impopulaires ont suscité de vives critiques palestiniennes.

En présentant son cabinet remanié au Conseil législatif, réuni à Ramallah, en Cisjordanie, Arafat rejeté sur Israël l'entière responsabilité du blocage du processus de paix, qui conduit selon lui au « chaos ».

Il a été applaudi lorsqu'il a réitéré son intention de proclamer un État palestinien indépendant le 4 mai 1999, à l'expiration de la période d'autonomie intérimaire de cinq ans prévue par les accords d'Oslo. « Nous ne sommes qu'à dix mois de l'indépendance », a-t-il dit.

Mais sur le plan intérieur, Arafat est loin d'avoir satisfait les attentes des députés, qui exigeaient depuis un an un remaniement profond, en accusant plusieurs ministres de corruption.

Arafat « retire leurs portefeuilles aux ministres qualifiés alors qu'il garde en place les ministres corrompus », a déploré Abdel Jawad Salah, ministre sortant de l'Agriculture, qui a refusé un nouveau ministère sans portefeuille que lui offrait le président.

Le député Dalal Salameh, du camp de réfugiés de Balata, a estimé que « le remaniement vise à intégrer au sein du gouvernement les députés les plus actifs pour mieux les contrôler ».

Mais 24 des 88 députés sont désormais ministres, ce qui aidera Arafat à remporter le vote de confiance, dès samedi peut-être.

La quasi-totalité des ministres sont aussi membres du Fatah, alors qu'un des objectifs affichés d'Arafat était d'essayer d'intégrer des représentants de l'opposition. Mais il s'est heurté à des refus successifs de ses opposants.

Parmi les changements, le ministre de l'Éducation supérieure Hana Ashraoui accède au Tourisme, et les ministres de la Jeunesse et des Sports, Talal Sidr, et de l'Industrie, Bashir Barghouti, deviennent ministres sans portefeuilles.

Arafat n'a annoncé le départ que du seul ministre de l'Éducation, Yasser Amr, alors que les ministres les plus accusés de mauvaise gestion, notamment Nabil Chaath (Planification et Coopération internationale) et Ali Qawasmeh (Transports) restent en place.

Kinshasa menace « d'exporter la guerre au Rwanda »

d'après AFP et AP
KINSHASA

Les forces entrées en rébellion contre le régime de Kinshasa semblaient contrôler hier l'est de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), après s'être emparées des villes de Goma et de Bukavu, au Kivu.

Tandis que Paris et Washington déconseillaient formellement à leurs ressortissants de se rendre dans le pays, le gouvernement de Laurent-Désiré Kabila a de nouveau accusé le Rwanda de soutenir la rébellion et d'y envoyer des forces. Il a menacé « d'exporter la guerre au Rwanda » et appelé la communauté internationale à « traiter le Rwanda comme un État criminel ».

En visite en Zambie le président rwandais, Pasteur Bizimungu, a récusé toute implication de son pays dans la crise congolaise, ajoutant qu'il pouvait s'y impliquer en cas de nécessité.

Le Pentagone a reconnu hier qu'une mission américaine de vingt membres se trouvait au Rwanda pour évaluer les capacités du gouvernement de Kigali à faire face à un nouveau génocide. Une douzaine d'observateurs militaires se sont ainsi rendus dans la région frontalière de Gisenyi. Une dizaine d'instructeurs militaires américains ont écourté leur programme d'entraînement des militaires rwandais en raison de l'instabilité dans la région.

Dans l'est zaïrois, les principales villes, Goma, chef-lieu du Nord-Kivu et Bukavu, capitale du Sud-Kivu sont passées sous le contrôle des rebelles banyamulenges et des combattants rwandais. De violents combats à l'arme lourde ont été signalés à Uvira plus au sud de Bukavu, selon des sources indépendantes à Bujumbura.

À Kitona qui abrite une importante base militaire au sud-ouest, les combats se poursuivaient encore hier matin, selon le ministre de la Justice, Mweneza Kongolo.

Hier, un ancien opposant au régime défunt du maréchal Mobutu Sese Seko, Arthur Zahidi Ngoma a été élu à Goma à la tête de la rébellion militaire, a indiqué la radio locale captée à Gisenyi, de l'autre côté de la frontière rwandaise.

Dans une interview à une radio de Goma, Zahidi Ngoma a démenti que la rébellion ait un caractère ethnique ou soit soutenue par le Rwanda. « Il ne s'agit pas d'un combat des Banyamulenges », Tutsis congolais d'origine rwandaise. « Ce n'est pas non plus un combat de Rwandais », mais la lutte « du peuple congolais ».

Les Banyamulenges ne font que réclamer le pouvoir que Kabila leur avait promis sur la région du Kivu en octobre 1996, a révélé un ancien chef du renseignement de Kabila, Pascal Tshipata Mukeba, actuellement réfugié à Nairobi. Kinshasa a aussitôt démenti.

Les rebelles, à en croire un responsable des services de sécurité rwandais, ont peut-être reçu un appui de choix en la personne de Bizima Karaha. Le chef de la diplomatie congolaise, lui-même Tutsi banyamulenge, est arrivé à Goma, apparemment pour y rejoindre la rébellion.

L'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Étienne Tshisekedi, principal opposant au président Kabila, a qualifié de « révolution de palais » la rébellion des Banyamulenges. « C'est une affaire interne qui oppose les composantes de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL, du président Kabila) ».

La commissaire européenne pour l'aide humanitaire d'urgence, Emma Bonino, a pour sa part qualifié la situation en RDC de « chronique d'une catastrophe annoncée ». « Quand nous restons subjugués par un homme fort plutôt que par de institutions fortes, nous nous préparons à de nouvelles tragédies », a-t-elle déclaré. « Quant je parle de tragédie annoncée, je ne parle pas seulement du génocide de 1994 mais aussi des 200 000 disparus en 1996 et 97 et des conséquences aujourd'hui dans une région qui est totalement en flammes ».

REPÈRES / Palestine

Arafat et la peau de chagrin

JOONEED KHAN

Le « remaniement » auquel a procédé hier Yasser Arafat dramatise l'à-propos des observations féroces qu'inspire à l'écrivain Edward Saïd la désespérante condition palestinienne cinq ans après les Accords d'Oslo.

Le mouvement sioniste pour créer un État d'Israël en Palestine débuta de modeste façon, par l'appropriation de « un acre de plus, un bouc de plus », selon la formule de Chaim Weizmann, rappelait récemment dans *Al Ahram Weekly* Edward Saïd, Américain d'origine palestinienne et professeur de littérature à Columbia.

« La continuité absolue et inlassable entre la petite phrase de Weizmann prononcée il y a 75 ans et ce qui se passe aujourd'hui donne froid dans le dos », écrivait-il : « la vision fondamentale du sionisme n'a guère changé, qui condamne le Palestinien à une existence chaque jour plus précaire, en s'emparant de la terre pouce par pouce, maison par maison, au vu et au su de tous ».

« Que fait Arafat entre-temps ? Il promet de proclamer un État palestinien en mai 1999 », poursuivait

Saïd, citant Muna Hamza-Muhaisen, auteure d'une enquête parue dans *Palestine Report* du 15 juillet : « Israël aura alors réussi à isoler la population palestinienne dans trois ou quatre *bantoustans* épars de sorte que cet État n'aura pas de territoire continu ».

« Pourquoi nos dirigeants ne peuvent-ils pas s'arracher à leurs bureaux et à leurs voitures VIP pour aller protéger avec leurs corps les champs, les récoltes, les maisons des Palestiniens que les soldats israéliens confisquent ? », demandait Saïd, ajoutant : « Quelle est cette obsession de bureaucratie, de gardes du corps, de téléphones cellulaires, de coûteux voyages d'achats, de vaines et stupides négociations qui sapent nos énergies et notre volonté alors que notre terre disparaît sous nos yeux ? »

Le « remaniement » annoncé hier arrive plus d'un an après que le Conseil législatif palestinien eut dénoncé la corruption autour d'Arafat. Or celui-ci garde ses ministres. Plus vis-à-vis, essuie le refus de ses opposants, et élargit son cabinet en co-optant ses critiques au sein de son parti, le Fatah, ce qui donne un « gouvernement » de 24 ministres sur 88 députés.

L'unique applaudissement est venu quand il a réaffirmé sa volon-

té de proclamer un État palestinien le 4 mai 1999, à l'expiration de la période intérimaire de cinq ans prévue aux Accords d'Oslo. Applaudissement d'élus du Fatah sans doute, puisque l'un de ses rivaux, Haidar Abdel Chaféi, déclarait dans une récente interview : « À quoi ça sert de proclamer un État quand nous l'avons déjà fait en 1988 à Alger ? Combien de fois proclamé-t-on un État non existant et qu'accomplit-on par ces répétitions ? »

L'autre pirouette d'Arafat a consisté hier à dévoiler par une source anonyme le contenu d'une lettre à Madeleine Albright, le secrétaire d'État américain, exhortant les USA à dire « assez » aux attermolements du premier ministre Benjamin Netanyahu sur le retrait israélien de 13 % de Cisjordanie. Mardi Washington avait menacé Israël de rendre publique sa position en cas d'échec des « négociations » ; mais hier la Maison Blanche se ravisait, disant : « On n'en est pas encore là » — alors qu'Israël prenait prétexte de la mort de deux colons dans un attentat pour décider d'agrandir la colonie sioniste d'Itzhar.

« Les gouvernements arabes se trompent gravement en espérant que l'impatience US envers Israël

va bientôt atteindre le point de rupture », ajoutait Edward Saïd dans *Al Ahram Weekly* : « Le Congrès est solidement pro-Likoud, et les républicains alliés à la droite chrétienne admirent l'intransigeance d'Israël et souhaitent que les États-Unis l'imitent ».

Un sondage publié hier à Naplouse, en Cisjordanie, indique que seulement 37 % des Palestiniens, contre plus de 60 % fin 1997, croient que « le processus de paix » avec Israël aboutira à la création d'un État indépendant. Arafat n'a plus l'appui que de 48 % des électeurs, contre 61 % il y a un mois.

La réalité, décrite par Muna Hamza-Muhaisen, est incontournable : entre les Accords d'Oslo de 1993 et mars 1998, Israël a démoli 629 maisons palestiniennes (268 sous le Labour et 361 sous le Likoud), et des ordres ont été émis pour démolir 1800 autres maisons et jeter sur le pavé 10 000 personnes de plus. En outre, écrit Edward Saïd, le revenu du Palestinien a chuté de 50 % depuis Oslo, le chômage a grimpé de 35 %, les colonies croissent et se multiplient, et l'expropriation des terres palestiniennes monte en flèche. Grâce au régime d'Arafat, soutenu par Israël et les États-Unis, conclut-il.

Monde

Monica Lewinsky s'apprête à témoigner



PHOTO AFP

d'après AFP WASHINGTON

Après six mois de silence, Monica Lewinsky, l'ancienne stagiaire de la Maison-Blanche qui aurait eu une liaison avec le président Bill Clinton, s'apprête à témoigner aujourd'hui devant la justice.

Plusieurs télévisions américaines ont annoncé cette comparution, que n'ont pas voulu confirmer ses avocats. Tout ce qui concerne le grand jury (chambre de mise en accusation) devant lequel Monica Lewinsky va témoigner est en effet soumis à la loi du secret.

Mais hier, le tribunal fédéral était le théâtre d'une intense activité. Plusieurs des procureurs de l'équipe du procureur indépendant Kenneth Starr s'y sont rendus, ainsi qu'un des avocats de Monica Lewinsky, plusieurs avocats de la Maison-Blanche et l'avocat de la mère de Monica Lewinsky, Marcia Lewis.

Plusieurs agents du Secret service, la police chargée d'assurer la protection du président, ont à nouveau été interrogés hier par le grand jury, ainsi que l'ancien secrétaire général adjoint de la Maison-Blanche, Harold Ickes.

Des journalistes sur place ont également fait état de préparatifs visant à renforcer la sécurité.

Monica Lewinsky, 25 ans, avait la semaine dernière accepté de collaborer avec M. Starr en échange d'une immunité totale et a depuis passé de longues heures avec ses collaborateurs et ses avocats à préparer son témoignage. Selon des sources informées, il pourrait ne durer que quelques jours.

Avant même qu'elle n'ait franchi le seuil du tribunal, des fuites anonymes à la presse ont largement fait état de ce qu'elle avait l'intention de dire.

La jeune femme serait prête à reconnaître une relation sexuelle avec Bill Clinton, contredisant ainsi ce que le président a affirmé sous serment lorsqu'il avait été interrogé en janvier par les avocats de Paula Jones, l'ancienne employée de l'État d'Arkansas qui le poursuivait pour harcèlement sexuel.

Elle serait également prête à dire que tous deux s'étaient mis d'accord pour garder cette liaison secrète, mais pas que M. Clinton lui aurait demandé de mentir à la justice. Bill Clinton lui aurait simplement suggéré d'expliquer ses fréquentes venues à la Maison-Blanche par des visites à sa secrétaire privée Betty Currie et lui aurait soufflé que si elle ne gardait pas les cadeaux qu'il lui avait offerts, la justice ne pourrait pas s'en emparer.

Monica Lewinsky a, en échange de son immunité, accepté la semaine dernière de remettre au procureur une robe de soirée qui, selon elle, était tachée de sperme présidentiel. Le FBI a effectué des tests sur cette robe, dont les résultats sont soigneusement gardés secrets.

Elle aurait également remis au procureur des enregistrements de messages laissés par Bill Clinton sur son répondeur téléphonique, apparemment anodins, et une photo, que le président lui aurait dédiée de manière compromettante.

Rien n'a filtré hier à la Maison-Blanche d'une éventuelle tension liée à ce témoignage. Un porte-parole, Barry Toiv, a indiqué que M. Clinton était « de bonne humeur. Il passe un peu de temps à préparer son témoignage (prévu le 17 août), il passe aussi beaucoup de temps à faire le travail pour lequel il a été élu », a-t-il dit. « Nous n'avons pas d'opinion » quant à la comparution de Mlle Lewinsky, a-t-il ajouté.

Dans la matinée, M. Clinton s'était rendu au Congrès pour une rencontre à huis clos avec le groupe parlementaire démocrate de la Chambre des représentants. Les élus lui ont fait une ovation, soucieux de marquer leur soutien sans faille à un président toujours à plus de 60 % d'opinions favorables dans les sondages.

Lors de leur rencontre, il n'a pas été question de l'enquête sur de possibles parjure, subornation de témoin et obstruction de la justice menée par M. Starr, selon les parlementaires.

Mais en privé, plusieurs démocrates n'ont pas caché leur inquiétude, craignant que cette liaison de l'homme le plus puissant du monde avec une ancienne stagiaire les empêche en novembre de gagner les élections parlementaires.

Schroeder à Washington

Afin d'étoffer sa stature internationale face à un chancelier Helmut Kohl qui dirige l'Allemagne depuis 16 ans, le candidat social-démocrate Gerhard Schroeder a effectué hier une visite officielle à Washington. Il y a rencontré le président Bill Clinton, le secrétaire d'État Madeleine Albright (ci-dessus) et le président de la Réserve fédérale Alan Greenspan. Leur a indiqué que les relations entre l'Allemagne et les États-Unis demeureraient sous le signe de « la stabilité et de la continuité » en cas de victoire de son parti aux élections de septembre.

Fraser célèbre ses 118 ans de commerce de meubles de qualité. Venez profiter de son SOLDE D'ENTREPÔT

Des économies de 20% à 50% et même parfois plus - sur des milliers d'articles provenant des quatre coins du monde

MONTEGO de Stanley Ensemble de chambre à coucher de 6 pièces en chêne cébrus blanc comprenant : 1 grand lit à baldaquin en fer, 1 commode triple, 1 miroir, 1 coffre à vaisselle et 2 tables de chevet. Prix cour. 12 395 \$ Solde 5 995 \$

PROVIDENCE de American Drew Salle à manger d'inspiration XVIIIe classique, en acajou. L'ensemble 8 pièces comprend : 1 imposant vaisselier à fronton brisé, 1 table ovale à double piètement, 2 fauteuils Chippendale à dossier à panneau ajouré et 4 chaises assorties. Prix cour. 13 990 \$ Solde 7 995 \$

HEIRLOOMS de Heritage Salle à manger d'inspiration classique en acajou. L'ensemble 5 pièces comprend : 1 commode triple 66 po à 12 tiroirs, 1 miroir à fronton, 2 tables de chevet à tiroir et 1 grand lit à montants en acajou massif. Prix cour. 20 375 \$ Solde 9 495 \$

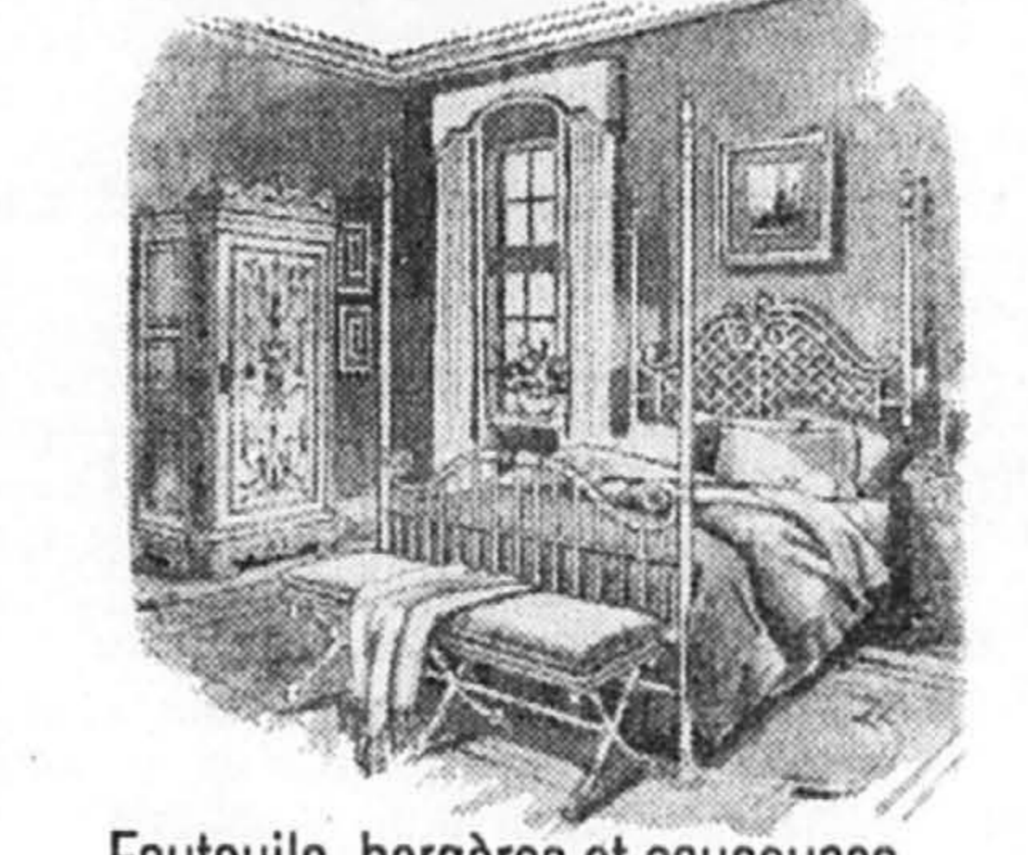


Meubles d'appoint importés d'Italie et d'Espagne

Table of furniture items and prices including: Table de jeu sur pieds Queen Anne de ton noyer, Vitrine d'Italie fini noyer, Petit guéridon à galerie en acajou, etc.

Canapés, causeuses et fauteuils en cuir

Table listing various leather furniture items like Fauteuil pivotant vert kaki de Vogel, Fauteuil club classique en cuir terra-cotta, etc.



Fauteuils, bergères et causeuses d'inspiration française

Table listing French-style furniture items like Fauteuil européen de couleur noyer, Fauteuil d'allure italienne de couleur noyer, etc.

SLOANE SQUARE de Stanley Chambre à coucher rustique en cerisier. L'ensemble 6 pièces comprend : 1 commode triple, 1 miroir biseau droit, 1 grand lit à quatre montants, 2 tables de chevet à deux tiroirs et 1 armoire polyvalente. Prix cour. 13 289 \$ Solde 7 499 \$

NOUS OUVRONS LE DIMANCHE Pour mieux vous servir durant notre grand soldes du mois d'août, nous ouvrons exceptionnellement le dimanche, du 2 au 30 août, de midi à 17 heures.

BISCAYNE de Herndon Salle à manger européenne de grand style au fini platine. L'ensemble 8 pièces comprend : 1 vaisselier à dessus arrondi, 1 table ronde à dessus de verre et à base en fer et en pierre, 2 fauteuils à dossier arrondi et 4 chaises assorties. Prix cour. 33 000 \$ Solde 21 495 \$

Les quantités étant limitées, il se peut que quelques articles soient déjà vendus au moment de la parution de cette annonce.

Fraser 1880-1998 Galeries de meubles réputés 8300, chemin Devonshire, Montréal. (514) 342-0050

Cambodge: le parti de Hun Sen déclaré vainqueur

d'après AP PHNOM PENH

Le Parti du peuple cambodgien (PPC) de l'homme fort de Phnom Penh, Hun Sen, a remporté les élections législatives du 26 juillet, selon les résultats quasi définitifs publiés hier.

Le PPC a recueilli 41,4 % des voix, soit exactement 2 030 802 des 4 902 488 suffrages exprimés, d'après la Commission nationale électorale.

Le FUNCINPEC, principal parti d'opposition du prince Norodom Ranariddh, a obtenu 31,7 %, soit 1 554 374 voix, et son allié le parti Sam Rainsy (PSR, du nom de son dirigeant), 14,3 %, soit 699 653 voix. Trente-six petits partis se partagent le reste des suffrages, mais aucun ne remporte de siège au Parlement.

Ces résultats devraient permettre au PPC d'obtenir une courte majorité à l'Assemblée nationale, bien qu'aucun résultat en termes de sièges n'ait été rendu public. Selon les dernières projections, le parti de Hun Sen enlèverait 64 des 122 sièges de l'Assemblée, le FUNCINPEC 43 et le Parti de Sam Rainsy 15.

Cette victoire du parti de Hun Sen ne constitue pas une surprise, puisque les résultats provisoires annoncés la semaine dernière plaçaient déjà le PPC en tête.

Dès le lendemain du scrutin, les responsables de l'opposition avaient parlé de fraudes et d'irrégularités lors des opérations de vote puis de dépouillement. La commission électorale a fait procéder à un nouveau décompte dans cinq communes, qui ne devrait pas modifier les résultats définitifs du scrutin, attendus entre le 19 et le 29 août.

« Tant que le décompte n'est pas terminé, nous ne pouvons accepter la proclamation des résultats », a fait savoir le FUNCINPEC. « Rien n'est officiel tant que les plaintes » pour fraude n'ont pas été traitées, a renchéri Sam Rainsy. L'opposition a exclu de participer à un gouvernement de coalition d'ici là.

Le gouvernement américain a souhaité hier un partage du pouvoir entre Hun Sen et ses principaux rivaux, soulignant « qu'aucun des partis ne peut à lui seul détenir les deux tiers des votes » nécessaires pour former le gouvernement.

Des combats continuent d'opposer les partisans du prince Ranariddh aux forces gouvernementales. Les affrontements qui ont repris lundi dans le nord-ouest du Cambodge près de la frontière thaïlandaise ont fait sept morts dans les rangs de l'armée cambodgienne, selon Nhek Bunchhay, commandant des forces pro-Ranariddh. Le général Ek Shamon, commandant de la région militaire thaïlandaise, a de son côté mentionné des échauffourées, sans fournir de bilan.

CRTC AVIS PUBLIC Canada Avis public CRTC 1998-70. Le CRTC a été saisi de la demande suivante: 1. A TRAVERS LE CANADA. Demande présentée par EXPRESS VU INC. en vue de modifier la licence visant l'exploitation d'une entreprise nationale de distribution par satellite de radiodiffusion directe (SRD) en vue d'obtenir l'autorisation d'offrir à ses abonnés, une deuxième série de réseaux américains 4+1 en provenance du fuseau horaire de l'Est ou de l'Ouest. La requérante affirme que cette deuxième série, comme la première, sera dans le cadre d'un volet facultatif. EXAMEN DE LA DEMANDE: 105, Hôtel de Ville, Pièce 530, Hull (Oc). Cette demande est disponible au CRTC à Hull, (819) 997-2429; ou à notre bureau de Montréal: (514) 283-6607. Cet avis est disponible, sur demande, en média substitué. Si vous voulez vous opposer à une demande ou l'appuyer, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le 28 août 1998 et joindre à votre lettre une preuve que vous avez envoyé une copie au requérant. Pour plus d'information, communiquez avec la Direction des communications du CRTC à Hull par téléphone au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, au http://www.crtc.gc.ca., ou au 1-877-249-CRTC (sans frais).

Monde

L'Irak suspend toute coopération avec l'ONU

Richard Butler reconnaît qu'il faudra des solutions « un peu plus créatives »

d'après AFP
BAGDAD

L'Irak a décidé hier de suspendre totalement sa coopération avec la Commission spéciale de l'ONU chargée de le désarmer (UNSCOM) et a repris une vieille exigence d'un rééquilibrage des équipes d'inspecteurs. Bagdad a informé les Nations unies de sa décision et pressé l'organisation d'œuvrer pour lever l'embargo.

La décision des instances dirigeantes irakiennes a été annoncée au lendemain de l'échec des discussions avec son chef Richard Butler à Bagdad.

Dans une lettre au secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, le vice-premier ministre Tarek Aziz affirme que son pays a « coopéré avec les équipes de l'UNSCOM et avec ceux de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), mais que cette coopération n'a pas mené à la levée de l'embargo ».

« L'embargo dure depuis huit ans. L'Irak ne peut plus accepter cette injustice et vous demande de tout faire pour la lever », a ajouté M. Aziz.

C'est la première fois depuis la mise en place de l'UNSCOM en 1991 que l'Irak décide de suspendre totalement sa coopération avec cette instance. En novembre dernier, il avait menacé de le faire mais avait fini par expulser les seuls experts de nationalité améri-

caine, contestant la prédominance des États-Unis au sein de l'UNSCOM et exigeant une recomposition de ses équipes.

« Étant donné que l'UNSCOM, dans sa composition actuelle, n'est ni objective ni impartiale, nous réclamons que le Conseil de sécurité effectue sa reconstitution », affirme le communiqué irakien, diffusé alors que des manifestations éclataient dans plusieurs quartiers de Bagdad, conspuant les inspecteurs qualifiés « d'espions américains ».

Il réclame que soit formé « un nouveau bureau exécutif chargé de diriger l'UNSCOM, formé d'un nombre égal de représentants des membres permanents du Conseil de sécurité avec une présidence tournante », au sein duquel l'Irak aurait statut d'observateur, et que le siège de l'UNSCOM, actuellement à New York, soit transféré à Genève ou à Vienne.

En attendant, « l'Irak suspend entièrement sa coopération avec l'UNSCOM dans sa composition actuelle et avec l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) », affirme le communiqué.

Mais « pour prouver ses bonnes intentions », l'Irak accepte que les opérations de surveillance de son désarmement se poursuivent, tout en se réservant le droit d'expulser tout membre des équipes de surveillance qui violerait sa souveraineté.

Le communiqué réclame également que le Conseil de sécurité applique le paragraphe 22 de la résolution 687, qui prévoit la levée de l'embargo pétrolier quand l'UNSCOM aura constaté que l'Irak ne possède plus d'armes de destruction massive.

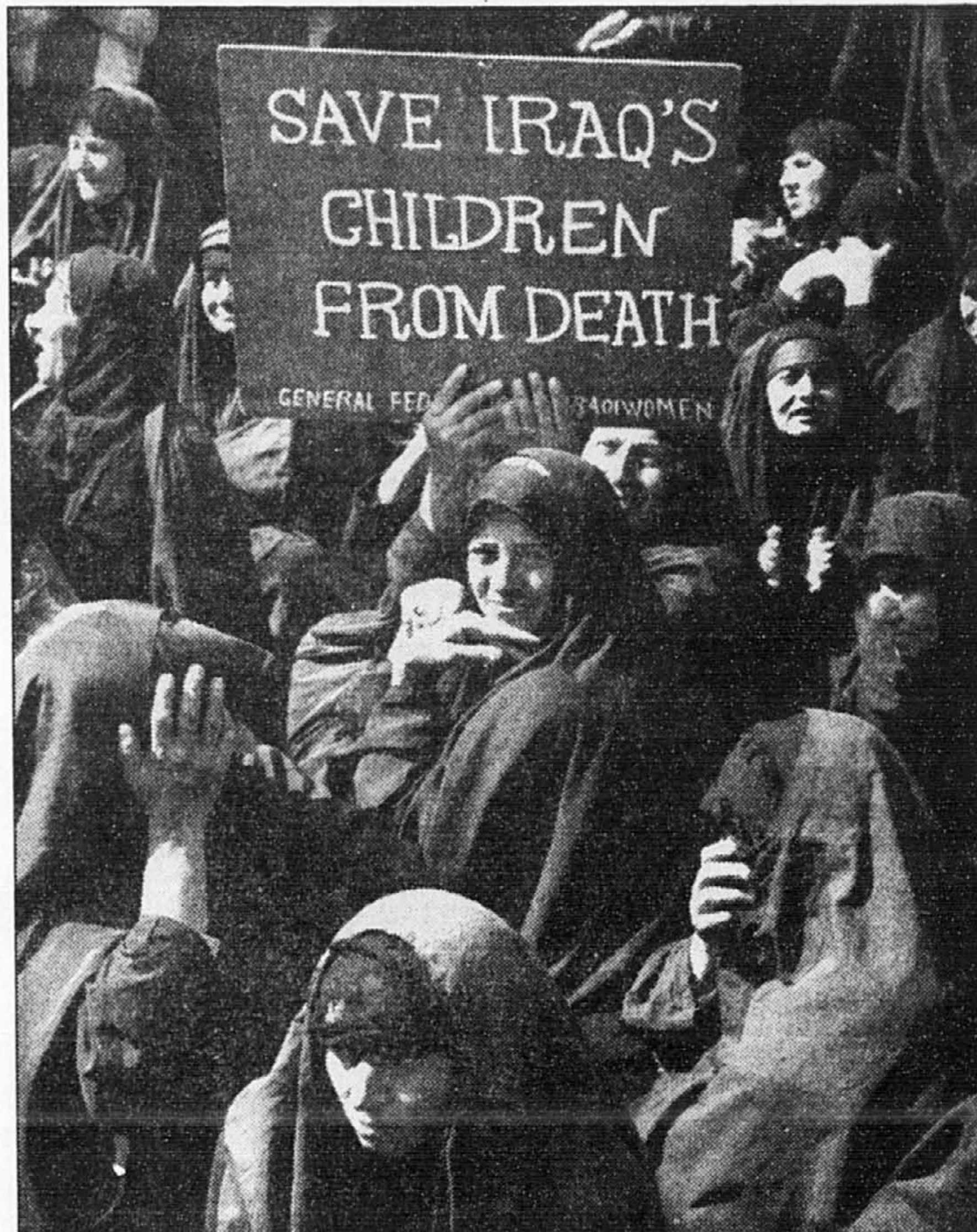
Le chef de l'UNSCOM avait refusé d'informer le Conseil de sécurité que l'Irak ne possède plus d'armes chimiques, biologiques ni de missiles de plus de 150 km de portée, comme l'exigeait l'Irak, et avait écourté sa mission à Bagdad. M. Butler doit présenter aujourd'hui un rapport sur sa mission au Conseil de sécurité.

À l'issue d'un long entretien à New York avec le secrétaire général des Nations unies Kofi Annan qui a retardé de 24 heures son départ pour Lisbonne, Richard Butler a reconnu qu'il fallait trouver des solutions « un peu plus créatives » que par le passé pour résoudre le différend entre les inspecteurs onusiens et le régime de Bagdad.

La mine sombre, M. Butler a semblé être en retrait sur sa position précédente, très ferme, selon laquelle seul un accès inconditionnel à toutes les informations concernant les programmes militaires irakiens permettrait de mettre fin à l'impasse avec Saddam Hussein.

Même si le démantèlement de l'arsenal irakien de destruction massive reste une priorité, « la question des sanctions est très préoccupante », a-t-il dit. M. Annan « et moi-même reconnaissons qu'il existe une espèce de syndrome comportemental (...) Peut-être avons nous besoin d'être un peu plus créatifs que par le passé ».

D'habitude, le fonctionnaire australien s'en tient à des considérations techniques sur le désarmement et se hasarde guère sur le terrain diplomatique. Son ton plus mesuré semble ainsi indiquer que les efforts des Irakiens et de leurs alliés contre le rôle des inspecteurs semblent avoir porté fruit.



Des centaines de femmes de noir vêtues ont manifesté hier leur hostilité envers l'embargo de l'ONU en vigueur depuis 1990. « Empêchez nos enfants de mourir », dit la pancarte.

Polémique sur l'existence de charniers au Kosovo

d'après AP et AFP
ORAHOVAC

Des dizaines d'Albanais du Kosovo ont été enterrés dans une décharge, qui a ensuite nivellée par des bulldozers, après la chute du bastion albanophone d'Orahovac (50 km au sud-ouest de Pristina), où se sont déroulés pendant cinq jours des combats parmi les plus violents depuis le début du conflit au Kosovo, a constaté mercredi une équipe d'Associated Press Television.

Mais la police serbe a tenu à faire savoir qu'il s'agissait des corps de 58 indépendantistes tués dans les combats qui se sont déroulés du 18 au 21 juillet. Des familles ont récupéré cinq de ces corps à la morgue de Prizren et les autres ont été « dignement enterrés », a précisé le colonel Bozdar Filic. Ainsi, 40 ont été inhumés à Orahovac, 11 à Prizren et deux près d'Orahovac, a-t-il dit, démentant que les 40 aient été enterrés dans une décharge.

Mais des tas d'immondices et le cadavre d'une vache semblaient démentir ses dires. Dans ce site situé à un kilomètre d'Orahovac, une équipe d'APT v a vu 50 petits tas de ter-

re, marqués de bouts de bois, certains portant des noms albanais, d'autres juste des numéros. Un petit bulldozer était toujours sur le site hier.

Selon le quotidien viennois *Die Presse*, des charniers contenant au moins 500 cadavres se trouveraient dans la zone, alors que Veton Suroi, haut responsable politique Albanais du Kosovo, a estimé qu'au moins 200 personnes auraient été tuées à Orahovac, la plupart dans une mosquée où elles s'étaient réfugiés.

Le secrétaire yougoslave à l'Information, Goran Matic, a qualifié de « mensonges déliants et éhontés » et de « nouvelle satanisation des Serbes » ces informations que des observateurs diplomates européens ont démenties après enquête sur place.

Par ailleurs, à Lausa, un des bastions albanophones de la Drenica où se poursuit l'offensive serbe, un témoin, Gani Gecha, avait dit la veille que des hélicoptères serbes avaient répandu une substance chimique brûlant les yeux, la gorge et donnant la nausée. Selon lui, les Serbes ont tué ou kidnappé entre 100 et 200 personnes dans ce village.

À Genève, le Haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mary Robinson, a décrit une situation humanitaire très grave et qui continue d'empirer, en particulier pour les enfants et les personnes âgées. « C'est insupportable. C'est épouvantable », a-t-elle estimé.

Kiev séquestre des notables pour recouvrer ses impôts

d'après AFP
KIEV

Le gouvernement ukrainien, soucieux d'améliorer ses recettes pour obtenir un prêt du FMI, a fait mine de séquestrer hier 2200 notables, obtenant d'eux un engagement écrit à régler des arriérés d'impôts et de retraites.

Le premier ministre Valery Poustovoïtenko avait invité 500 chefs d'administrations régionales et locales ainsi que 1700 chefs d'entreprises à se réunir dans un palais des congrès à Kiev, pour discuter de la nécessité d'accroître les recettes fiscales et de diminuer les arriérés des retraites.

En cours de séance, il a soudain annoncé que ceux qui ne s'engageraient pas par écrit à payer les sommes dues ne pourraient pas sortir de la salle. La télévision publique UT1 a rapidement rapporté que les responsables étaient « séquestrés ».

Le porte-parole du gouvernement Anatoly Romanienko, de son côté, a déclaré dans l'après-midi : « La situation est devenue critique et ces responsables resteront enfermés dans le Palais de l'Ukraine (salle des congrès) jusqu'à ce qu'ils paient au moins 30 % de leurs dettes au fonds des retraites et au moins 5 % des arriérés d'impôts ».

Peu après 19 h locales, les « invités » du gouvernement sont apparemment tous sortis du bâtiment, après avoir signé une promesse de régler les sommes en retard.

L'Ukraine a un besoin vital d'améliorer ses

recettes fiscales, notamment pour pouvoir bénéficier d'un prêt de quelque 2,2 milliards de dollars négocié avec le FMI.

Le programme de réformes agréé par le FMI porte sur l'accroissement des recettes, mais aussi la réduction de la bureaucratie, la dérégulation de l'économie et du processus des privatisations, et sur la réforme des secteurs énergétique et agricole.

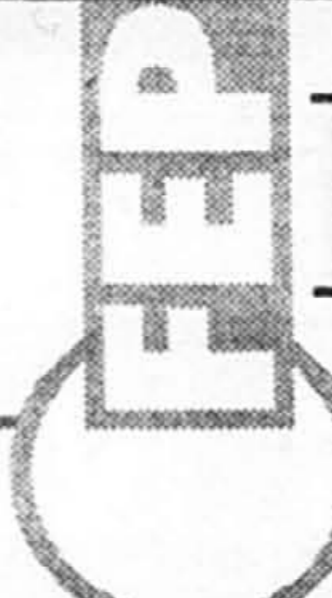
Dans le cadre de ce programme, le FMI pronostique une reprise de la croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 3 % à 5 % annuellement, une réduction de l'inflation de 10 % en 1997 à environ 8 % pour les années suivantes, et une diminution du déficit budgétaire de 3,3 % en 1998 à 2 % les années suivantes.

Selon M. Poustovoïtenko, les arriérés fiscaux se montent à sept milliards de hryvnias (3,3 milliards de dollars), tandis que les impayés au fonds des retraites ont atteint trois milliards de hryvnias (1,4 milliard de dollars).

En mai dernier, les autorités ukrainiennes avaient affirmé que 55 % des entreprises esroquaient l'administration fiscale, après avoir contrôlé quelque 120 000 firmes.

Fin mai, l'État avait perçu quelque 6,3 milliards de hryvnias (environ 3,15 milliards de dollars) de recettes fiscales, soit seulement 89 % des recettes prévues. Les impôts indirects, la TVA et l'impôt sur les revenus étaient les taxes les plus difficiles à percevoir.

Parmi les anciennes républiques soviétiques, l'Ukraine possède une des plus importantes « économies de l'ombre », qui représente, selon la Banque mondiale, quelque 50 % du PIB ukrainien.



la Faculté de l'éducation permanente

Université de Montréal

Les certificats de la FEP offrent plus que des réponses. Ils offrent des résultats.

Pour un meilleur choix de cours, inscrivez-vous à temps !

Vous pouvez encore vous inscrire à un grand nombre de cours offerts au trimestre d'automne. L'horaire des cours ainsi que les formulaires de choix de cours sont aussi disponibles sur notre site internet : <http://www.fep.umontreal.ca>

Faites-nous parvenir votre choix de cours le plus tôt possible.

Par la poste :
Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Par télécopieur :
(514) 343-2275

Certificats offerts aux adultes

| Santé et services sociaux | |
|--|--|
| Maintien à domicile* | Gestion des services de santé I |
| Gérontologie** | Inhalothérapie |
| Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention | Santé et sécurité du travail |
| Santé communautaire* | Créativité : applications professionnelles |

| Communication, traduction et créativité | |
|---|--|
| Relations publiques | Rédaction |
| Publicité I | Traduction I et II |
| Communication appliquée | Micro-informatique |
| Journalisme | Intervention dans les groupes et les organisations |

| Intervention, gestion et justice | |
|--|---|
| Intervention auprès des jeunes* | Gestion appliquée à la police et à la sécurité* |
| Toxicomanies : prévention et réadaptation* | Criminologie |
| Violence et société | Droit |
| Intervention en milieu multiethnique | Relations industrielles |
| | Études individualisées |

* Programmes également offerts en région
** Programme entièrement offert à distance

Trois certificats vous conduisent à un baccalauréat.
Ce grade peut comprendre un certificat d'une autre université.
Conseils en formation (sur rendez-vous, sans frais)

Pour tout autre renseignement :

1 800 363-8876
(514) 343-6090

la faculté d'évoluer !

Politique

Bill Johnson présente son plan d'action et le DG d'Alliance Québec démissionne



PHOTO ANDRÉ FORGET, La Presse

Le directeur général d'Alliance Québec, David Birnbaum, est en désaccord avec l'approche « pure et dure » du nouveau président William Johnson. Il l'a prouvé en donnant sa démission.

NADINE FILION

Si William Johnson avait su que le plan d'action qu'il a proposé mardi au comité exécutif d'Alliance Québec allait pousser à la démission David Birnbaum, directeur général de l'organisme, peut-être l'aurait-il proposé avant...

Élu le 30 mai dernier à la tête d'Alliance Québec, William Johnson a été bien clair sur ses intentions : les « courbettes » et les « pattes blanches » devant la communauté francophone, ce n'est pas pour lui. Lorsque David Birnbaum, directeur général réputé pour son approche tout en négociations, lui a indiqué être prêt à négocier sa démission, M. Johnson a simplement répondu que l'organisme n'avait pas les moyens de se payer un départ qui n'était pas volontaire.

Mardi, le nouveau président est passé à l'action et a déposé un plan qu'il veut mettre en place dès l'automne. « Plus question de déclarations théoriques, nous allons passer aux actes, promet M. Johnson. Le

comité exécutif a adopté le plan à l'unanimité et ça va faire beaucoup de bruit. » Les remous n'ont cependant pas attendu que les feuilles changent de couleur pour se faire sentir : David Birnbaum a démissionné officiellement hier.

Celui qui évolue au sein d'Alliance Québec depuis près de dix ans avoue que si c'était Constance Middleton-Hope qui avait été élue en mai, il n'aurait pas démissionné. Il l'aurait cependant fait avec M. Johnson comme nouveau président, de toute façon.

« Pour moi, il était temps de partir », souligne M. Birnbaum qui quittera son poste le 4 septembre. Il ne cache pas que son approche de conciliation n'a rien de commun avec le virage « pur et dur » que M. Johnson veut imposer à Alliance Québec. « Quoique ce n'est pas parce qu'on est une minorité qu'on est obligés au consensus ! » ajoute-t-il.

M. Johnson se dit surpris par la décision du dirigeant qu'il considère comme « un parfait bureaucrate

qui a servi des présidents qu'il a pourtant critiqués ». Pas de problème donc devant la perte de quelqu'un « qui n'a pas représenté les désirs et les intérêts réels » de la communauté anglophone. « Quelqu'un de très loyal, de très professionnel et que j'admire beaucoup pour son intégrité ; il quitte une position très bien payée et très prestigieuse parce qu'il croit en une philosophie différente », soutient néanmoins M. Johnson.

Ceux en qui la « position très bien payée » réveille un soudain intérêt pour la défense des droits des anglophones peuvent aller se rendre. Le nouveau président, qui a d'abord souhaité abolir le poste, ce qui n'est pas toléré au sein d'un organisme à but non lucratif, entend diminuer de plus de la moitié la rémunération accordée au prochain directeur général.

« Je veux quelqu'un qui se dévoue à la cause, qui ait le feu sacré. Sa façon de nous le montrer sera d'accepter un salaire d'environ 30 000 \$ pour un travail qui de-

mande de grandes compétences et une disponibilité sept jours sur sept », indique celui qui a lui-même refusé les 25 000 \$ annuels réservés au président.

M. Birnbaum, qui est attendu dès septembre dans une boîte de communications dont il veut taire le nom, n'est pas le seul à avoir quitté Alliance Québec depuis l'élection de M. Johnson. « Quatre personnes sont déjà parties, dit-il. Il s'agit d'un nombre disproportionné, pas juste d'une coïncidence. »

Tout en affirmant donner beaucoup de crédit à M. Johnson pour ses « arguments clairs et vigoureux », il rappelle qu'entre le noir et le blanc, il y a toujours des zones grises. Ce qui lui fait d'ailleurs dire : « Il y a des gens qui ont dû rire jaune... Des éditorialistes francophones tels que Lysianne Gagnon et Josée Legault par exemple se sont soudainement mis à complimenter l'approche modérée d'Alliance Québec... »

Le Conseil des ministres entérine le plan de sauvetage de Madelipêche

Presse Canadienne
CAP-AUX-MEULES

Le Conseil des ministres a entériné hier le plan de sauvetage de Madelipêche, la seule usine québécoise de transformation de sébaste.

L'engagement financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour éviter la faillite de l'usine n'a pas

été dévoilé. La proposition doit maintenant être ratifiée par la Banque Nationale du Canada, envers laquelle Madelipêche a accumulé une dette de près de 3 millions depuis le début du moratoire sur la pêche au poisson de fond.

Les détails de plan de sauvetage devraient être dévoilés d'ici deux semaines.

Un réformiste vire capot et adhère au régime de pension des parlementaires

Presse Canadienne
OTTAWA

Un député réformiste qui avait refusé en 1995, comme plusieurs autres réformistes, de se prévaloir du régime de pension offert aux parlementaires fédéraux a annoncé hier qu'il a changé d'avis.

John Duncan avait déjà laissé entendre qu'il serait vivement em-

barrassé s'il devait profiter de la caisse de retraite des élus fédéraux, un régime extrêmement avantageux. Hier, à son bureau de comté de l'île de Vancouver, il a déclaré qu'après examen de sa situation financière et de celle de sa famille, il estimait qu'il ne pouvait pas se permettre de ne pas y participer.

Au même moment, la Fédération canadienne des contribuables s'ap-

prête à lancer une campagne à la radio destinée à persuader des députés de ne pas revendiquer leur pension.

La Fédération a déterminé que 16 politiciens, dont une demi-douzaine de réformistes mais aussi des libéraux et des membres du Bloc québécois, qui ne sont pas actuellement membres du régime de pension, songent maintenant à y adhérer.

PUBLICITÉ

LES MOTONEIGISTES SE PRENNENT EN MAIN !

Yves Watier
Vice-Président
Chef de la direction

Le prix du droit d'accès aux sentiers de motoneige sera augmenté cette année...

Les motoneigistes seront automatiquement protégés...

Qu'y a-t-il de vrai dans ces rumeurs ?

La loi 43 (article 19) sur les véhicules utilisés hors-route est entrée en vigueur le 2 octobre dernier. Les propriétaires de motoneige, notamment, doivent détenir un contrat d'assurance garantissant l'indemnisation d'un préjudice matériel ou corporel causé par leur véhicule. Cette assurance est le Chapitre A de la FPQ No 1 : Assurance de responsabilité civile. Le montant minimum requis par la nouvelle loi est de 500 000\$.

Après plusieurs mois de négociations, nous sommes fiers d'annoncer aux motoneigistes membres de la FCMQ que le conseil d'administration de la Fédération a répondu aux demandes des clubs en concluant une entente de partenariat à long terme avec l'assureur TIG. Cette filiale canadienne d'un important assureur américain s'est avérée la seule capable de répondre à toutes les exigences de la FCMQ. TIG est un spécialiste de l'assurance des risques de nature sportive, récréative et des courses.

C'est le Groupe 3PCS qui servira d'intermédiaire entre l'assureur et les courtiers. Constitué de professionnels québécois, le Groupe 3PCS est un grossiste en assurance pour l'industrie des sports et des loisirs.

Droit d'accès

Jusqu'à maintenant, le droit d'accès payé par chaque membre d'un club de motoneigistes permettait d'emprunter les 33 551 km de sentiers de la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec. Les sommes recueillies étaient consacrées à l'entretien des sentiers et au financement des équipements nécessaires. Le prix de ces services ne change pas. Il est, cette année

encore, de 130\$ pour la saison, de 105\$ pour une semaine et de 25\$ pour une journée.

Toutefois, à compter de cette année, un deuxième volet s'ajoute au droit d'accès.

Assurance de la responsabilité civile
(Chapitre A de la FPQ No 1)

Avec le paiement obligatoire d'un montant de 40\$ (pour la saison), de 10\$ (pour une semaine) ou de 5\$ (pour une journée), le motoneigiste membre de la FCMQ devient automatiquement titulaire d'une assurance responsabilité civile de 500 000\$. La FCMQ, en intégrant cette assurance au droit d'accès aux sentiers, protège chacun de ses membres, en cas d'accident. Dès que vous entrez en possession de votre droit d'accès, vous devenez détenteur de la preuve d'assurance requise par la loi. En 1997-1998, 33% de nos motoneigistes n'étaient pas assurés.

Les motoneigistes responsables qui se procuraient une telle assurance par le passé n'auront plus à faire cette démarche; elle se fera automatiquement. Ils constateront de plus que cette assurance leur coûtera moins cher à cause du pouvoir d'achat d'un regroupement tel que la FCMQ.

De plus, grâce au Groupe 3PCS et à son produit Max Neige Plus, il est possible d'obtenir un montant de protection de 1 000 000\$.

Assurance pour les dommages directs
(Chapitre B de la FPQ No 1)

En voulant vous offrir des protections de grande qualité au meilleur prix possible, les administrateurs de la FCMQ gardaient en mémoire le fait que les motoneigistes tenaient à rester fidèles à leur courtier habituel. Il était donc important que le courtier qui s'occupe déjà de l'assurance de leur résidence, de leur automobile et de leurs autres biens puisse également vous offrir la protection de leur motoneige à des prix concurrentiels. C'est pourquoi le Groupe 3PCS a été mandaté par la FCMQ pour fournir à tous les courtiers d'assurances de la province de Québec les produits d'assurance Max Neige pour assurer les motoneigistes contre tous les risques ou en cas de collision, feu, vol ou vandalisme. La grille ci-contre vous permettra de juger des prix que vous pourrez obtenir avec les protections offertes par le Groupe 3PCS.

Nous sommes fiers de vous présenter Max Neige et Max Neige Plus, l'assurance des motoneigistes.

PROGRAMME D'ASSURANCE
Max NEIGE

Pour informations : (514) 252-3211
Sans frais : 1-877-440-3660

CHAPITRE B1 - Tous risques

Franchise 250\$
MOTONEIGES 1999-1998-1997-1996

| Cylindrée | - de 20 ans | 20 à 29 ans | 30 à 39 ans | 40 ans et + |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 499 cc et - | 605\$ | 453\$ | 196\$ | 151\$ |
| 500 cc à 599 cc | 665\$ | 495\$ | 216\$ | 166\$ |
| 600 cc à 699 cc | 846\$ | 635\$ | 275\$ | 212\$ |
| 700 cc et plus | 1028\$ | 771\$ | 334\$ | 257\$ |

MOTONEIGES 1995 et 1994

| Cylindrée | - de 20 ans | 20 à 29 ans | 30 à 39 ans | 40 ans et + |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 499 cc et - | 471\$ | 431\$ | 187\$ | 144\$ |
| 500 cc à 599 cc | 632\$ | 474\$ | 205\$ | 158\$ |
| 600 cc à 699 cc | 804\$ | 603\$ | 261\$ | 201\$ |
| 700 cc et plus | 976\$ | 732\$ | 317\$ | 244\$ |

CHAPITRE B2 - Collision et versement

Franchise 250\$
MOTONEIGES 1999-1998-1997-1996

| Cylindrée | - de 20 ans | 20 à 29 ans | 30 à 39 ans | 40 ans et + |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 499 cc et - | 467\$ | 350\$ | 152\$ | 117\$ |
| 500 cc à 599 cc | 514\$ | 385\$ | 167\$ | 128\$ |
| 600 cc à 699 cc | 654\$ | 490\$ | 212\$ | 163\$ |
| 700 cc et plus | 794\$ | 595\$ | 256\$ | 196\$ |

MOTONEIGES 1995 et 1994

| Cylindrée | - de 20 ans | 20 à 29 ans | 30 à 39 ans | 40 ans et + |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 499 cc et - | 444\$ | 333\$ | 144\$ | 111\$ |
| 500 cc à 599 cc | 488\$ | 366\$ | 159\$ | 122\$ |
| 600 cc à 699 cc | 621\$ | 466\$ | 202\$ | 155\$ |
| 700 cc et plus | 754\$ | 566\$ | 245\$ | 189\$ |

CHAPITRE B3 - Accident sans collision ni versement

Franchise 100\$
MOTONEIGES 1999-1998-1997-1996

| Cylindrée | - de 20 ans | 20 à 29 ans | 30 à 39 ans | 40 ans et + |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 499 cc et - | 205\$ | 154\$ | 67\$ | 51\$ |
| 500 cc à 599 cc | 225\$ | 169\$ | 73\$ | 56\$ |
| 600 cc à 699 cc | 287\$ | 215\$ | 93\$ | 72\$ |
| 700 cc et plus | 348\$ | 261\$ | 113\$ | 87\$ |

MOTONEIGES 1995 et 1994

| Cylindrée | - de 20 ans | 20 à 29 ans | 30 à 39 ans | 40 ans et + |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 499 cc et - | 195\$ | 146\$ | 63\$ | 49\$ |
| 500 cc à 599 cc | 214\$ | 161\$ | 70\$ | 54\$ |
| 600 cc à 699 cc | 272\$ | 204\$ | 89\$ | 68\$ |
| 700 cc et plus | 331\$ | 248\$ | 107\$ | 83\$ |

CHAPITRE B4 - Risques spécifiés

Franchise 100\$
MOTONEIGES 1999-1998-1997-1996

| Cylindrée | - de 20 ans | 20 à 29 ans | 30 à 39 ans | 40 ans et + |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 499 cc et - | 143\$ | 108\$ | 47\$ | 36\$ |
| 500 cc à 599 cc | 158\$ | 118\$ | 51\$ | 39\$ |
| 600 cc à 699 cc | 201\$ | 151\$ | 65\$ | 50\$ |
| 700 cc et plus | 244\$ | 183\$ | 79\$ | 61\$ |

MOTONEIGES 1995 et 1994

| Cylindrée | - de 20 ans | 20 à 29 ans | 30 à 39 ans | 40 ans et + |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 499 cc et - | 136\$ | 102\$ | 44\$ | 34\$ |
| 500 cc à 599 cc | 150\$ | 112\$ | 49\$ | 37\$ |
| 600 cc à 699 cc | 191\$ | 143\$ | 62\$ | 48\$ |
| 700 cc et plus | 232\$ | 174\$ | 75\$ | 58\$ |

*Pour la tarification des modèles 1993 et moins, contactez votre courtier.
**Certaines conditions d'admissibilité s'appliquent.

L'armée nie toute fuite d'information d'une station d'écoute

Presse Canadienne
OTTAWA

Les Forces armées canadiennes affirment qu'il n'y a jamais eu de fuite d'information émanant d'un présumé cercle de consommateurs de drogue oeuvrant à un centre d'écoute électronique, et ce malgré les inquiétudes du député réformiste Art Hanger.

Le colonel Patricia Samson, qui agit comme chef du service de police militaire des Forces armées, a répété hier qu'il n'existait aucune preuve permettant d'établir que des présumés consommateurs de drogue de la station Leitrim auraient refilé des informations confidentielles à des membres du crime organisé.

Un présumé cercle de consommateurs de drogue avait fait l'objet d'une enquête, il y a trois ans, mais la procédure avait échoué. Bien qu'aucune accusation n'ait été portée, une révision de l'enquête, l'automne dernier, avait permis de conclure que celle-ci était tombée à l'eau à cause d'enquêteurs inexpérimentés et maladroits.

M. Hanger a affirmé hier que la sécurité de la station — qui espionne, entre autres, des grands trafiquants de drogue pour les gouvernements canadien, américain, britannique et australien — avait été compromise par la présence d'un groupe de consommateurs de drogue.

La station Leitrim utilise de l'équipement d'écoute de haute technologie ainsi que des superordinateurs pour passer au peigne fin des conversations par téléphone cellulaire et des ondes radio, incluant des communications entre d'importants réseaux de trafiquants de drogue.

Des employés de la station qui consomment de la drogue « pourraient être tentés de livrer de l'information en retour de substances », a dit M. Hanger, qui souhaite une nouvelle enquête.

« Nous avons dit qu'il n'y avait aucune preuve de violation de sécurité ou de menace, a répété Mme Samson. Il n'y a rien. »

Les enquêteurs avaient commis plusieurs erreurs, notamment celle d'avoir échoué lors de la surveillance et d'avoir interrogé des suspects sans même avoir d'un rapport de forces pour les obliger à parler.

Monde

Les talibans consolident leurs positions

d'après AFP et AP
KABOUL

Tout en poursuivant la « guerre contre les femmes », les talibans se sont attelés hier à la consolidation de leurs positions autour de Mazar-i-Sharif, le dernier bastion de l'opposition armée afghane qu'ils ont pris en tenailles, tout en appelant leurs adversaires à « se rendre ».

L'agence AIP (Afghan Islamic Press), basée au Pakistan, a fait état hier de violents combats dans une localité proche de Mazar-i-Sharif, mais aucune confirmation de cette information n'a pu être obtenue.

Selon cette agence, des forces favorables aux talibans ont lancé une offensive avec des chars et de l'artillerie sur Daulatabad, à 50 kilomètres au sud-est de Mazar-i-Sharif. Des avions de la milice fondamentaliste ont également pro-

cedé à des bombardements, a rapporté AIP.

L'atmosphère à Mazar-i-Sharif elle-même était plus calme que les jours précédents car l'assaut général des talibans, tant redouté par la population, n'avait toujours pas été déclenché, ont fait savoir des sources n'appartenant à aucun des deux camps en présence dans cette région de l'extrême nord de l'Afghanistan.

Des milliers d'habitants de la cité ont toutefois préféré prendre la fuite en ce début de semaine, tandis que le Comité international de la Croix Rouge (CICR) a évacué mardi les derniers étrangers encore présents travaillant dans l'action humanitaire.

Les talibans paraissent, de leur côté, concentrer leurs efforts sur la consolidation de leurs positions dans les zones qu'ils ont très récemment conquises aux environs de la ville.

Des responsables de l'opposition armée affirmaient, quant à eux, être en train de préparer une contre-offensive. « Les talibans sont faibles à l'arrière et ont trop dispersé leurs forces, comme par le passé », a estimé un chef militaire de la coalition anti-taliban, Sher Arab, joint au téléphone.

Les lignes de front se trouvent depuis la fin de la semaine dernière à une centaine de kilomètres à l'ouest et à l'est de Mazar-i-Sharif. Dimanche, les talibans s'étaient emparés de Sheberghan, une base militaire à 120 km à l'ouest de la grande ville du nord, et, mardi, ils ont tenté à nouveau d'avancer, toujours en direction de Mazar-i-Sharif, qu'ils cherchent à encercler.

Abdul Hai Mutmaen, porte-parole de la milice fondamentaliste au pouvoir depuis septembre 1996 à Kaboul et qui contrôle les deux tiers du pays a, pour sa part, déclaré hier qu'il n'y aurait aucun com-

promis avec les dirigeants de l'opposition armée. Il a assuré que les talibans n'accepteraient rien d'autre de leurs adversaires qu'une « totale soumission » et les a exhortés à « se rendre ».

Par ailleurs, l'association américaine des Médecins pour les droits de l'homme, basée à Boston, a rendu public hier un rapport accablant sur la condition des femmes sous le régime taliban : celui de Zohra Rasekh, elle-même musulmane, qui a passé une partie de son enfance en Afghanistan avant d'émigrer aux États-Unis.

Elle a interrogé pendant trois mois au début de l'année 200 femmes afghanes, 40 en face-à-face et 160 au travers de questionnaires. Et les femmes qu'elle a rencontrées veulent s'opposer aux idées des talibans, mais n'en ont pas les moyens. « Elles ont besoin d'aide extérieure pour sortir de ce gâchis », a expliqué Mme Rasekh.

Car leurs conditions de vie sont

loin d'être faciles, quel que soit leur âge. Une petite fille de huit ans a ainsi été battue par la police religieuse. Son crime : être sortie sans le burqa, ce vêtement qui dissimule de la tête aux pieds. Selon sa soeur, elle est tellement traumatisée qu'elle n'ose désormais plus sortir. Parmi les femmes qui ont répondu au questionnaire, 97 % présentaient des symptômes de dépression grave.

« La paix imposée sous la loi des talibans est la paix du burqa, le silence imposé aux femmes et aux filles, terrées chez elles, et à l'ensemble des citoyens terrorisés par l'application violente et arbitraire par les talibans de leur version de la loi islamique », ont expliqué les membres de l'association.

Ils ont appelé les sociétés étrangères à cesser tout investissement en Afghanistan, les Nations unies à retirer du pays leurs employés, et le reste du monde à isoler les talibans.

Offert dès maintenant, en exclusivité chez Cantel^{MD} AT&T^{MC}

Quand on voit grand, le monde est petit!

Grâce à notre partenariat avec AT&T, vous avez maintenant accès aux SCP numériques partout en Amérique du Nord. Et la meilleure façon d'y accéder, c'est par le nouveau téléphone Nokia 6160.

Absolument!

Le réseau numérique pancanadien de Cantel AT&T combiné à la vaste couverture d'AT&T vous offre des services numériques encore plus étendus, et ce, à la fois au Canada et aux États-Unis.

Toute la puissance de ce réseau est maintenant accessible grâce au plus petit et au plus léger des téléphones numériques Nokia. Le nouveau Nokia 6160 est le premier téléphone à vous offrir un accès intégral à nos services numériques partout en Amérique du Nord. Service continu à Vancouver, sans fil à Washington et courrier électronique à Miami : c'est dans la poche avec le Nokia 6160!

Offert dès maintenant, en exclusivité chez Cantel AT&T. Pour plus d'information, téléphonez au numéro ci-dessous ou rendez-vous dans un centre Cantel AT&T.



Le Nokia 6160
Pèse moins de 5 oz; facile à utiliser; il offre toutes les fonctions dernier cri.

1-800-462-4463

Services affaires

CANTEL AT&T

CANTEL AT&T

- MONTRÉAL**
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
1, Place Ville-Marie
Bur. 11108
(514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie
(514) 387-9999
1201, av. Greene
(514) 933-8000
- 5150, boul. Jean-Talon O.
(514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
6224 A, rue St-Jacques O.
(514) 367-4000
5496, rue Notre-Dame E.
(514) 254-5434
770, rue Notre-Dame O.
(514) 875-9512
1500, rue Atwater
(Place Alexis-Nihon)
(514) 865-9949
Place Versailles
7255, rue Sherbrooke E.
(514) 355-0003
- BOUCHERVILLE**
1001, boul. Montarville
(Promenades Montarville)
(450) 449-4998
- BROSSARD**
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(450) 926-3111
7250, boul. Taschereau
(Place Portobello)
(450) 671-4744
- CARTERVILLE**
12325, rue Lachapelle
(514) 856-1884
- CHATEAUGUAY**
129, St-Jean-Baptiste
(450) 692-2201
- DOLLARD-DES-ORMEAUX**
3339 L, boul. des Sources
(514) 683-3333
- DRUMMONDVILLE**
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851
Les Promenades de
Drummondville
(819) 474-4868
- GATINEAU**
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580
Promenades de l'Oulouaais
(819) 561-3031
- GRANBY**
575, boul. Boivin
(450) 777-6612
- JOLIETTE**
517, rue St-Charles Borromée N.
(450) 755-5000
- KIRKLAND**
2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000
- LAVAL**
379, boul. Cûre-Labelle
(450) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(450) 629-6060
3364, boul. St-Martin O.
(450) 682-2640
Carrefour Laval
(450) 687-5386
- LASALLE**
8457, boul. Newman
(514) 368-4000
Carrefour Angrignon
(514) 368-4230
- POINTE-CLAIRE**
Fairview Pointe-Clare
(514) 695-1554
- REPENTIGNY**
110, boul. Industriel
(450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord
100, boul. Brien
(450) 581-7756
- ROSEMERE**
209, boul. Cûre-Labelle
(514) 971-0707
- SAINT-BRUNO**
Promenades St-Bruno
(450) 563-4772
- SAINT-EUSTACHE**
360 E, rue Arthur-Sauvé
(450) 974-9299
- SAINT-HUBERT**
3399, boul. Taschereau
(450) 676-3963
- SAINT-HYACINTHE**
Les Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise,
bur. 1644
(450) 261-9991
- SAINT-JEAN**
Carrefour Richelieu
(450) 359-4941
- SAINT-JEROME**
108, boul. du Carrefour
(450) 431-2355
Carrefour du Nord
(450) 565-3717
- SAINT-LAURENT**
3131, boul. Côte-Vertu
(Place Vertu)
(514) 745-0745
- SHERBROOKE**
2980, rue King O.
(819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie
3050, boul. Portland
(819) 822-4650
- TERREBONNE**
1257, boul. des Seigneurs
(450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne
(514) 964-8403
- TROIS-RIVIERES**
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

RadioShack

AVENTURE

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

FUTURE SHOP

CELLULAND

Économisez et amusez-
vous grâce aux milles de récompense
AIR MILES^{md} à la Baie!

Les originales et les meilleures!

Aubaines

mystère

Nos magasins
 ouvrent à 8 h 30
 le samedi
 et à 10 h
 le dimanche!

Le vendredi 7 août, le samedi 8 août
 et le dimanche 9 août

10 % à 50 % de rabais

25 % à 50 % de rabais **10 % à 25 % de rabais**

Sélection d'articles
 à prix ordinaire!

Presque tous les articles
 à prix ordinaire, de solde
 ou de liquidation!

15 % de rabais

Tous les gros électroménagers
Beaumarck[®]
 à prix ordinaire

Gros électroménagers, rayon 627.

Boutique La rentrée
 à la Baie, Mail Champlain
 Du dimanche 9 août au lundi 14 septembre
 Venez visiter notre boutique La rentrée
 dans le centre du Mail Champlain. Vous
 y trouverez des fournitures scolaires à prix sage,
 et vous pourrez participer à deux tirages*!
 *Tous les détails à la boutique La rentrée.

Veuillez consulter votre carte Aubaines mystère, ou l'une de celle offertes
 en magasin, pour connaître les exceptions, les détails et le règlement.
 Désolés, aucun bon d'achat différé ne sera émis pour les articles
 des Aubaines mystères et des offres spéciales.

md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES^{md}
 International Holding N.V., employées en vertu d'une licence
 par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie.
 Employé seul, AIR MILES^{md} signifie milles de récompense
 AIR MILES^{md} à moins que le contexte n'implique autre chose.



**MON MAGASIN
 MON STYLE**
 DEPUIS 1670